

455
OCTOBRE
2024
3,60 €

LA CHRONIQUE
LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

MYANMAR

EN TERRES REBELLES

Les militaires birmans perdent de plus en plus de terrain.
Sur des zones libérées, des groupes de résistants
expérimentent une nouvelle société.



PORTFOLIO

PRIX BAYEUX CALVADOS-NORMANDIE
DES CORRESPONDANTS DE GUERRE

Les crimes de
l'armée russe

AMNESTY
INTERNATIONAL

02

03

LA CHRONIQUE

**09 ALERTE**

Mexique

Disparus : où sont-ils ?

11 GÉOPOLIS*Le regard de Pierre Haski*
Le droit ou la force**24 PERSPECTIVE**Louis Carlos Bernal
Super menteur**25 RÉCIT**Japon
La fin du secret**32 PORTFOLIO**Spécial Prix Bayeux
Calvados-Normandie
des correspondants de guerre
Crimes sans châtiment**38 DÉBAT**Doit-on exclure certains pays
des instances internationales ?**44 CULTURE**République démocratique
du Congo
Les recycleurs de maux**46 VIE DU MOUVEMENT**

Les experts

50 HISTOIRELa dernière Aborigène
de Tasmanie

Pour vous abonner
à *La Chronique*,
rendez-vous sur le site :
amnesty.fr/chronique

**DOSSIER MYANMAR
EN TERRES REBELLES** 12

Le Myanmar (ex-Birmanie) est déchiré par une guerre civile depuis l'arrivée au pouvoir d'une junte militaire, en février 2021. Les groupes de résistants contrôlent aujourd'hui de larges portions du territoire birman, qu'ils tentent d'administrer eux-mêmes. Dans l'État Karenne, nos journalistes racontent comment des institutions naissent en plein conflit.

**7 OCTOBRE** 04

Quel poids aura le 7 octobre dans l'histoire d'Israël et de la Palestine ? Existe-t-il des solutions au conflit qui fait rage ? L'historien Vincent Lemire analyse ce qui se passe en Israël et en Palestine depuis un an.

**REPORTAGE** 28**Russie**
Les héritiers

Depuis la mort d'Alexeï Navalny en février, les opposants russes en exil repensent leur action depuis l'étranger. Reportage à Berlin lors d'une soirée d'hommage à leur leader.

LEUR TRIPLE « PEINE »

ANNE SAVINEL-BARRAS

Présidente d'Amnesty International France



Eilles sont déjà victimes de violences sexuelles. Une autre violence les attend lorsqu'elles poussent la porte d'un commissariat ou d'une gendarmerie. Dans notre pays, les travailleuses du sexe, les femmes migrantes et personnes transgenres sont discriminées au moment même où elles s'apprêtent à porter plainte contre leur agresseur. Il arrive que le gendarme ou le policier censé recueillir leur parole refuse d'enregistrer leur plainte sous prétexte de situation irrégulière ; qu'il tienne des propos racistes, ou taxe le témoignage de mensonge. Des femmes venues demander de l'aide après une agression sexuelle ou un viol ont même été arrêtées, enfermées, voire expulsées. Des pratiques illégales, au regard du droit international et national : rappelons qu'en France, la loi permet à toute personne de porter plainte pour violences sexuelles ou autres violences liées au genre, qu'elle soit en situation régulière ou non sur le territoire.

« *Elles sont effrayées* », raconte un membre d'une association accompagnant les femmes victimes de violences sexuelles, d'autant que les préjugés les privent d'une empathie légitimement attendue. Une victime rapporte, par exemple, ce que lui a déclaré un policier dans un commissariat : « *Nous, on a toutes les menteuses, hein. Attention à toutes celles qui sont véniales, qui sont venues en France pour des raisons économiques et qui viennent maintenant nous dire que Monsieur serait violent.* »

Ce témoignage en dit long sur l'urgence de documenter ces discriminations multiples et intersectionnelles. C'est ce que nous avons fait. Nous avons identifié et analysé les obstacles auxquels se heurtent les femmes, travailleuses du sexe, migrantes, transgenres. En métropole, ainsi qu'en Guyane et à la Réunion. Le constat est atterrant : leur statut administratif, leur travail ou leur genre les surexposent aux violences sexuelles et aggravent leur vulnérabilité ; les met à la merci des préjugés et des stéréotypes. Aujourd'hui, nous interpellons notre Parlement et le gouvernement : qu'ils agissent pour que cessent ces violences institutionnelles. Nous recommandons que les policiers, les gendarmes soient mieux formés. Qu'ils mettent fin aux pratiques xénophobes, racistes et discriminatoires. Et ce, à tous les niveaux des procédures judiciaires. Ces femmes victimes doivent être considérées, écoutées, et leurs droits respectés. De même que le fabuleux travail des associations les accompagnant ou les représentant doit être enfin reconnu et soutenu. Le 18 septembre, Amnesty International France a publié son rapport de plaidoyer : « *Rentrez chez vous, ça va passer...* » Porter plainte pour violences sexuelles : l'épreuve des femmes migrantes, transgenres et travailleuses du sexe en France¹ ». On ne lit jamais leurs histoires dans les médias. Elles sont enfin racontées.

—Le 21 septembre 2024

1—À lire sur amnesty.fr

04

05

LA CHRONIQUE

7 octobre 2023.

Tôt le matin, des combattants palestiniens se dirigent vers la frontière avec Israël depuis la ville de Khan Yunis, dans le sud de la bande de Gaza.

© SAID KHATIB/AFP



7 OCTOBRE

Environ 1 200 tués, 250 otages emmenés à Gaza.

Le 7 octobre 2023, des combattants du Hamas et de plusieurs groupes armés palestiniens ont attaqué le sud d'Israël. Il s'ensuivit une riposte militaire israélienne qui a dévasté la bande de Gaza, et tué jusqu'à présent plus de 41 000 personnes.

L'historien [Vincent Lemire](#), ancien directeur du Centre de recherche français de Jérusalem (CNRS-MAE), auteur du roman graphique *Histoire de Jérusalem*, éclaire ces événements tragiques au regard de l'histoire du conflit israélo-palestinien.

Propos recueillis par Michel Despratz

La violence de l'attaque du 7 octobre et de la destruction de Gaza ranime dans les deux camps des mémoires traumatiques. L'historien peut-il les définir ?

VINCENT LEMIRE – Il faut faire la part entre la mémoire et l'histoire: un événement peut réactiver une mémoire traumatique sans pour autant être strictement comparable sur le plan factuel et historique. Chez les Israéliens, cette attaque a réveillé la mémoire des pogroms et de la Shoah. La phrase évoquant «*le pire massacre de Juifs depuis la Shoah*» témoigne à elle seule du choc ressenti par beaucoup d'Israéliens, qui ont vu trembler sur ses bases le contrat fondateur qui relie les citoyens à leur État, créé en 1948 précisément pour les mettre en sécurité. Chez les Palestiniens, la menace d'une possible expulsion de 2,5 millions de Gazaouis vers l'Égypte a réveillé le traumatisme de la Nakba: l'expulsion de 750 000 Palestiniens en 1948-1949. Les bombardements massifs sur Gaza, le meurtre de Palestiniens en Cisjordanie ravivent également le souvenir des massacres du village palestinien

de Deir Yassin en 1948, ou des camps de réfugiés de Sabra et Chatila en 1982 par des chrétiens libanais soutenus par l'armée israélienne.

Comment situez-vous l'événement dans l'histoire longue du conflit israélo-palestinien ?

Le 7 octobre est un tournant radical. Ce conflit a connu une succession de guerres interétatiques (1948, 1967 et 1973), d'intifadas (1987 et 2000), puis l'échec des accords d'Oslo (1993) et, enfin, les accords d'Abraham (2020). Le 7 octobre a mis fin au mirage des accords de paix du passé, et à cette illusion de croire que des accords commerciaux entre Israël et des régimes autoritaires arabes pourraient régler la question palestinienne. Avec le 7 octobre, on a basculé dans une autre ère, que j'appellerais la guerre existentielle: ce moment où les deux parties considèrent à tort ou à raison que l'adversaire veut définitivement le supprimer. C'est le «*eux ou nous*», qui autorise et encourage les pires exactions.



Que peut le droit international, lorsque deux camps en sont arrivés là ?

Le moment est paradoxal. Depuis le 7 octobre, le droit international est piétiné sur le terrain comme rarement depuis 1945. Les diplomatises sont inopérantes puisque, sur le terrain, la force des armes domine tout. Mais en même temps, le droit international n'a jamais été autant invoqué et convoqué. Les juges de la Cour pénale internationale (CPI), pour poursuivre les auteurs de crimes, et ceux de la Cour internationale de justice (CIJ) pour juger les États, sont extraordinairement actifs. La CPI a enquêté, elle accuse trois chefs du Hamas, Benyamin Netanyahu et son ministre de la Défense, Yoav Gallant, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La CIJ, de son côté, instruit une plainte pour génocide à Gaza¹. En janvier, elle a considéré que le fait de rendre un territoire invivable ou d'affamer des familles définit «un risque plausible de génocide». Et elle exhorte Tel-Aviv à «punir l'incitation publique à commettre un génocide à l'encontre des Palestiniens de Gaza».

Mais cette «incitation publique à commettre un génocide» est-t-elle documentée?

Le 28 décembre 2023, à Jérusalem, 11 ministres du gouvernement israélien ont participé à une Conférence pour la recolonisation de Gaza. Le ministre de la Communication y a affirmé que «l'émigration volontaire doit parfois être imposée avant d'être consentie». Celui de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, a ajouté que «la seule solution, c'est la déportation massive des habitants

de Gaza». Quelques semaines auparavant, Netanyahu évoquait l'objectif de réduire la population de Gaza «à son strict minimum», et son ministre des Finances, Bezalel Smotrich, indiquait l'objectif chiffré de «100000 à 200000 Palestiniens à Gaza», ce qui supposerait d'en expulser 2,3 millions. Si l'on ajoute à ces déclarations celle du ministre de la Défense israélien comparant en octobre les Palestiniens de Gaza à «des animaux humains», elles entrent toutes dans la définition extensive de «l'intention génocidaire» sur laquelle doit statuer la Cour internationale de justice. Rappelons en effet que cette Cour a pour mandat explicite la «prévention» autant que la «répression» du crime de génocide.

Les deux camps n'ont pourtant pas déserté les négociations. Un cessez-le-feu vous semble-t-il encore négociable?

Il se négocie en ce moment même, mais ces pourparlers cachent aussi des agendas masqués. Aujourd'hui, le Premier ministre israélien sait que du jour où il signera un cessez-le-feu, ses ministres d'extrême droite risquent de se retirer de la coalition, et alors son gouvernement tombera. Il y a aussi une grosse difficulté pratique. Avant l'été, côté palestinien, le négociateur était le numéro 1 du Hamas Ismaël Haniyeh. Il vivait à Doha avec un téléphone cellulaire, joignable à tout instant. Les Israéliens l'ont abattu le 31 juillet en Iran. Le chef de la branche militaire du Hamas, Yahya Sinwar, l'homme qui a organisé le 7 octobre, a pris sa place. Et lui négocie depuis un sous-sol secret de Gaza, loin de tout téléphone qui permettrait de le localiser. Cela peut



À GAUCHE : 28 novembre 2023.
Les Israéliens se recueillent sur le site du festival Nova, attaqué le 7 octobre dans le sud d'Israël. 364 personnes y ont été tuées selon la police israélienne.
© OHAD ZWIGENBERG/AP PHOTO/SIPA

À DROITE : 18 mars 2024.
Des Palestiniens fuient le centre de la ville de Gaza après un bombardement israélien.
© AFP

prendre plusieurs jours pour qu'il réponde à une simple question, ce qui ralentit considérablement les tractations.

La France a-t-elle un rôle à jouer?

Elle n'a pas le choix, car elle abrite sur son sol la plus importante communauté juive et la plus importante communauté musulmane d'Europe, elle doit

donc contribuer à apaiser la situation. La France a aussi une longue amitié avec Israël et avec la Palestine; elle a un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, le seul siège de l'Union européenne qui est le premier partenaire commercial d'Israël. La France a donc des moyens de peser ou de s'interposer, mais elle ne le fait pas, car son logiciel a été brouillé par l'échec du processus d'Oslo dans lequel elle s'était lourdement investie. Avant le 7 octobre, une partie des diplomates français expliquaient que le conflit israélo-palestinien était derrière nous, qu'il fallait célébrer les accords d'Abraham et signer des contrats commerciaux avec Israël. Terrible aveuglement, dont on paie aujourd'hui les conséquences.

Connaissant les échecs du passé, l'historien qui observe le présent voit-il émerger de nouvelles solutions politiques, après le 7 octobre?

Les massacres du 7 octobre puis la dévastation de Gaza n'ont pas modifié les paramètres structurants du conflit: à l'heure actuelle, il y a 750 000 colons en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, c'est-à-dire cent fois plus que les 8 000 colons de Gaza qu'il fut si difficile d'expulser en 2005. La colonisation israélienne a donc rendu impossible un partage effectif du territoire israélo-palestinien en deux États distincts. Aujourd'hui, *de facto*, de la Méditerranée au Jourdain, il n'existe qu'un seul État, c'est Israël, car la frontière internationale, l'armée et la monnaie sont israéliennes. Dans cet État unique vivent 7 millions de Juifs israéliens et 7 millions de Palestiniens. Ce qui manque actuellement aux Palestiniens, c'est un État

pour les protéger, les représenter et les contrôler, pour leur délivrer des passeports aussi. Pour résoudre cette contradiction qui semble insurmontable, des militants et des chercheurs israéliens et palestiniens ont lancé en 2012 la proposition «Une patrie, deux États», qui réfléchit à une confédération comme possible solution au conflit².

À quoi ressemblerait une confédération israélo-palestinienne?

Deux États confédérés, sur les frontières de juin 1967, à l'intérieur desquels Israéliens et Palestiniens coexisteraient avec des passeports différents. Ils paieraient leurs impôts à des entités nationales différentes, iraient dans des écoles différentes, voteraienr aux élections locales ensemble, mais aux élections nationales dans des cycles politiques différents. Les réfugiés palestiniens auraient droit au retour, et les colons israéliens installés un droit de résidence, à condition de respecter la loi palestinienne. Bien sûr, ce projet n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour alors que la guerre fait rage, il s'agit d'abord de stopper la marche vers l'abîme puis d'entamer un processus d'apaisement, avant d'imaginer un nouveau processus de paix. Mais, pour avancer, on a aussi besoin d'un horizon raisonnablement optimiste. En tout cas, pour sortir de l'impasse actuelle, les nouvelles solutions ne viendront probablement plus des diplomatises occidentaux, mais des sociétés civiles, des intellectuels et des militants.

1– Le génocide, selon l'ONU, désigne «les actes commis dans l'intention de détruire en tout ou en partie un groupe national, ethnique, racial ou religieux».

2– alandforall.org

Israël / Palestine, anatomie d'un conflit

Vincent Lemire et Thomas Snégaroff

Éd. Les Arènes, 2024

Podcast de 6 émissions à écouter sur Radio France

Histoire de Jérusalem

Vincent Lemire et Christophe Gaultier

Éd. Les Arènes BD, 2022

ACTUALITÉS

LE MOT DE LA RÉDAC



Peau de chagrin

Quand, en août 2021, les talibans ont remis la main sur l'Afghanistan, cela ne faisait pas l'ombre d'un doute : l'horreur qui, vingt ans auparavant, s'était abattue sur les femmes allait se répéter, décuplée. Pourtant, la communauté internationale a décidé de ne pas « trop » leur mettre la pression, préférant exiger des talibans qu'ils luttent contre le terrorisme. Croyant en leurs belles promesses. Ils avaient prétendument reconnu les « erreurs du passé » : ils n'imposeraient pas la burqa, ils laisseraient les jeunes filles étudier. Confiante ou inconsciente, la France a accordé avec parcimonie des visas aux femmes.

Bilan : trois ans plus tard, leur espace de liberté s'est réduit à peau de chagrin. Les Afghanes ne peuvent sortir qu'accompagnées d'un tuteur et en burqa. Collèges, lycées et universités leur sont interdits. Tout comme les parcs, les salles de sport... Les flagellations publiques ont repris. Depuis cet été, elles sont « bâillonnées » : interdiction de chanter et même de parler en public. Les voilà transformées en ombres. Ainsi va parfois la diplomatie. Elle se contente de vagues promesses, laisse à terre une allumette qui, sous le vent de l'indifférence quasi générale, brûle et ravage. Le 11 juillet dernier, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) reconnaissait enfin l'appartenance de l'ensemble des femmes afghanes à un groupe social susceptible d'être protégé comme réfugié. La France n'a plus d'excuses.

VIRGINIE ROELS
Rédactrice en chef



© SAMAR ABU ELOUF/SIPA

GAZA

L'œil de la photographe

Dans le ciel de Gaza, le rugissement d'une frappe aérienne. Au sol, les enfants d'une école lèvent les yeux pour localiser la menace. Le mois dernier, le Festival international de photojournalisme de Perpignan a récompensé l'autrice de cette photo prise le 7 octobre, la photojournaliste Samar Abu Elouf, du Visa d'or de la presse quotidienne. Depuis un an, le gouvernement israélien interdit l'accès à la bande de Gaza à tous les journalistes. Les rares images qui nous parviennent sont celles de photojournalistes palestiniens, dont 103 ont déjà perdu la vie depuis le 7 octobre.

ALERTE

MEXIQUE

OÙ SONT-ILS ?



Au Mexique,
des femmes recherchent
leurs proches victimes
de disparitions forcées.

Elles enquêtent,
alertent, abandonnées
par un État corrompu.

PAR
DIEGO CALMARD,
À MEXICO

Deuxième quinzaine d'août, place du Zocalo, face au palais présidentiel : des Mexicaines installent un campement et affichent le visage et le prénom de leurs proches disparus sur des cartons, leur tee-shirt, des banderoles. Celles que l'on appelle les *Madres Buscadoras* (« Les mères à la recherche ») exigent du gouvernement qu'il leur vienne en aide. Où sont passés leur fils ? leur fille ? ou leur père ? Pourquoi la police n'enquête-t-elle pas ? Ces disparitions inexpliquées ne sont pas des cas isolés. Depuis 1952, selon les ONG, plus de 115 000 personnes sont portées disparues. Et cela n'a fait que s'aggraver depuis 2006, avec la guerre des cartels. Des cartels qui kidnappent et qui exécutent. Abandonnées à leur sort, ces femmes, souvent des mères, enquêtent avec les moyens du bord pour retrouver leurs proches. Elles s'aventurent, sans protection, dans des régions minées par la corruption et la violence des cartels. Elles espèrent, en fouillant les décharges ou les fosses clandestines creusées par les criminels, tomber sur la dépouille du disparu. Ces démarches ne sont pas sans risque.

D'après l'ONG Article 19, 16 activistes, dont 13 femmes, ont depuis 2019 été tués alors qu'ils recherchaient un proche. L'une de ces femmes a même, à son tour, cessé de donner signe de vie. Le 30 août dernier, Amnesty International lançait la campagne¹ *Buscar sin miedo* (« Chercher sans peur ») qui rend visible le travail de ces femmes dans toute l'Amérique latine. Dans son rapport, l'ONG exhorte les États à réagir et pointe leur inaction : « Ils devraient rechercher les personnes disparues, mais aussi garantir les droits des "chercheuses" et enquêter sur les violations de ces droits », explique Edith Olivares Ferreto, directrice d'Amnesty International Mexique. Mais ils ne le font pas. Ils les

condamnent à agir seules. » En cause, un évident manque de moyens et l'absence de formation dans la justice. Mais aussi, comme au Mexique, des soupçons de complicité avec le crime organisé : « En juin 2022, mon fils Fernando a été arrêté pour une supposée détention de drogue, dénonce Patricia de la Cruz, 58 ans. Puis il a été enlevé à sa sortie du ministère public de l'État du Tamaulipas. Le parquet a tardé à publier l'avis de recherche. Je sais que des policiers sont complices. Mais il y a des choses que je ne peux pas dire, car je m'expose à des représailles. » Le 1^{er} septembre, place du Zocalo, le président Andrés Manuel Lopez Obrador, qui laisse le pouvoir à Claudia Sheinbaum le 1^{er} octobre, s'est glorifié des avancées sociales de son mandat, sans jeter un regard vers les portraits des personnes disparues tendus par les *Madres Buscadoras*. « On espère que sa successeure changera, songe Patricia. C'est une femme, une mère comme nous. Mais si elle marche dans ses pas, alors il y a peu d'espoir. » Ces mères ne baissent pourtant pas les bras. « Il s'agit de mon fils aîné, sanglote Patricia. C'est ma vie, je le chercherai jusqu'au bout. »

1— Rapport en ligne sur amnesty.org

BIG BROTHER

NOS DROITS À L'ÉPREUVE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



JAPON
SOURIEZ,
OU VOUS ÊTES VIRÉ !

Il s'appelle Mister Smile. C'est un logiciel de reconnaissance faciale et comportementale. Grâce à 450 critères qui dissèquent expressions faciales, ton des salutations et volume de la voix, il est capable d'évaluer le sourire d'une personne. Pour la première fois au monde, il va être utilisé pour celui de salariés. C'est la grande chaîne AEON qui a imposé ce système aux employés de ses 240 supermarchés, pour les noter en fonction de leur sourire. Objectif : «satisfaire au maximum la clientèle».



CHINE
BAS
LES MASQUES

Les cambrioleurs et les fraudeurs en raffolent. Le masque facial en silicone est devenu leur indispensable allié pour déjouer les caméras de vidéosurveillance et les systèmes de reconnaissance faciale dont usent et abusent les autorités contre les civils. En vente libre sur Internet, des vendeurs se vantent même de pouvoir fabriquer une réplique parfaite de n'importe quelle personne à partir d'une simple photo. Celle d'un voisin ou d'un collègue... Le phénomène prend une telle ampleur que les autorités, dépassées par des vagues de cambriolages, alertent contre le «risque social» de ce piratage de visages.



JOURNALISTE
ÉRIC DOUREL



ANGLETERRE
Des réseaux
pas du tout sociaux

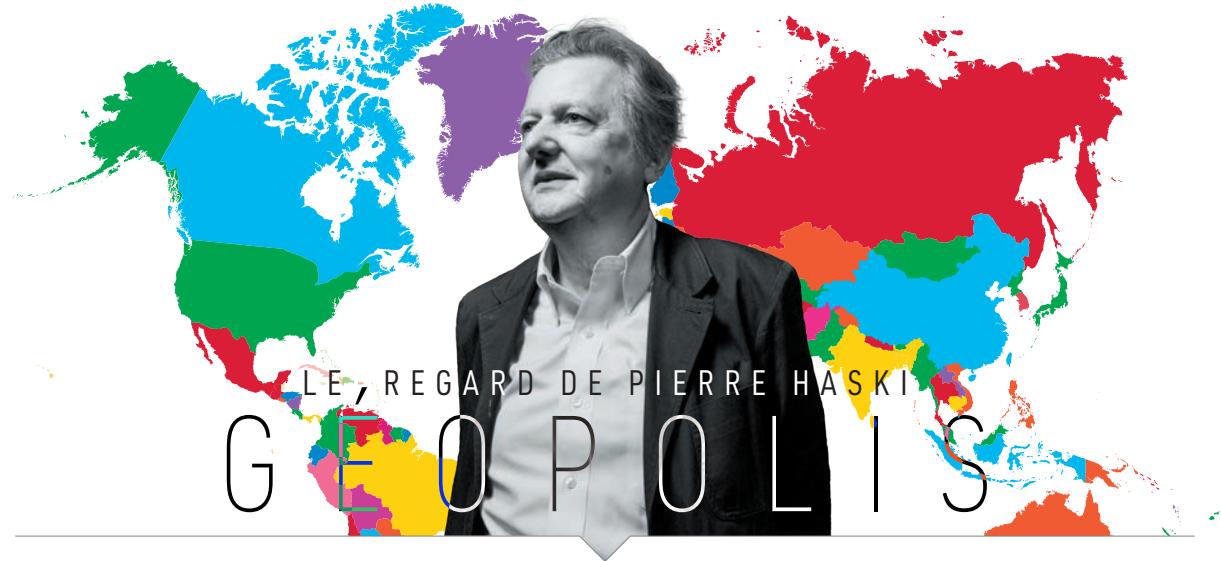
1^{er} août, Southport, nord de l'Angleterre. Un jeune de 17 ans assassine trois fillettes. Pendant plus de quinze jours, émeutes racistes et violences islamophobes flambent dans tout le pays, alimentées et amplifiées par des fake news relayées en boucle sur les réseaux sociaux. Des rumeurs derrière lesquelles on trouve en priorité le groupuscule d'extrême droite English Defense League et notamment son fondateur, Tommy Robinson, banni de X [ex-Twitter] en 2018, avant d'être réintégré en novembre par Elon Musk. Pour Pat de Brún, directeur adjoint du programme Amnesty Tech, c'est une évidence : «*Il nous faut prendre en compte le fait que les géants numériques offrent à l'extrême droite des plateformes puissantes pour inciter à la haine et s'organiser.*»



VENEZUELA
Dénonce
ton voisin

«Allez les chercher !»

Le 30 juillet, du haut du balcon du palais de Miraflores, le président Nicolas Maduro a exhorté ses sympathisants à dénoncer les manifestants, ces «*traîtres*», qui osent contester sa réélection du 28 juillet. Il a ainsi mis à leur disposition l'application gouvernementale VenApp, initialement créée en 2022 pour enregistrer les plaintes des citoyens sur les pannes d'électricité ou les ratés des urgences médicales... À la suite d'une vague de protestations, Google et Apple ont fini par bannir VenApp de leurs boutiques en ligne. Les militants pro-Maduro ont trouvé la parade en se rabattant sur les réseaux sociaux, notamment Telegram, pour continuer de faciliter la délation. La direction du contre-espionnage militaire a de son côté activé une ligne téléphonique. Son nom, Tun Tun – qui signifie «toc toc» en français –, rappelle que la police peut frapper à toutes les portes. Depuis le 28 juillet, les manifestations spontanées ont fait 27 morts, 192 blessés, et 2 400 personnes ont été interpellées.



LE DROIT OU LA FORCE

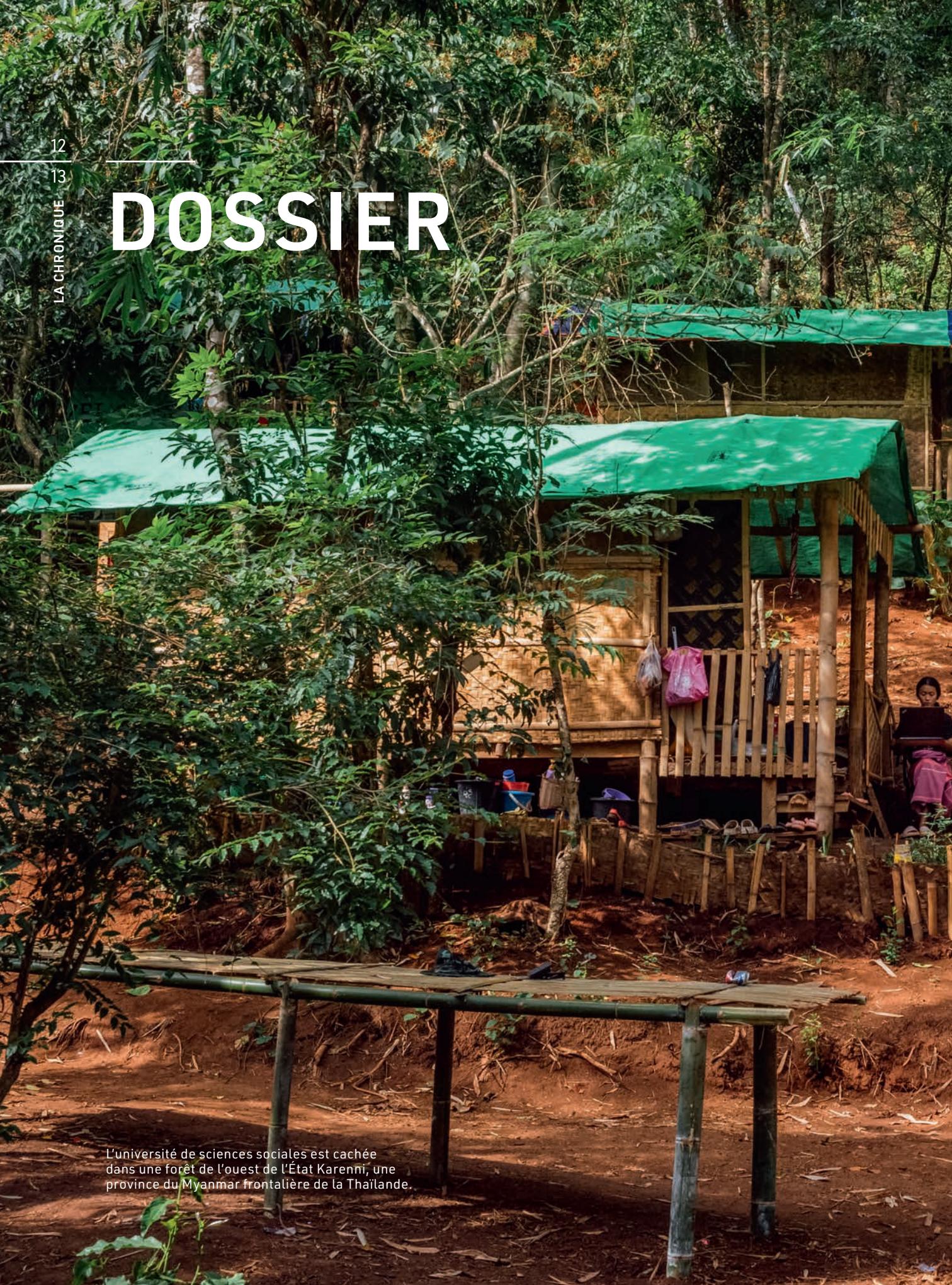
Comment résoudre les conflits entre États sans avoir à passer par la guerre? La seule réponse possible est le droit. C'est ce que nous avons montré la vie internationale depuis des générations. Force est de constater pourtant que le droit n'est pas la réponse absolue, s'il n'est pas accompagné d'une capacité collective à le faire respecter, comme l'illustre la période actuelle. Je me trouvais cet été aux Philippines, un pays engagé dans un bras de fer avec la Chine autour de la souveraineté sur la mer de Chine méridionale. L'un de mes interlocuteurs à Manille me faisait observer que les Philippines avaient eu l'*«audace»* – oui, l'audace, en raison du poids économique de la Chine – de demander l'arbitrage de la plus haute instance internationale compétente sur le droit maritime. En 2016, celle-ci a rejeté les revendications de la Chine. Or Pékin a refusé le résultat de cet arbitrage. Et les Chinois ont poursuivi, y compris ces derniers mois, leur harcèlement des pêcheurs et de la marine des Philippines. «*Au moins, nous avons prouvé que le droit était avec nous, et ça légitime notre résistance face aux pressions chinoises*», estimait mon interlocuteur.

D'autres cas de recours au droit international figurent dans l'actualité, sans plus de conséquences sur le terrain. La Cour internationale de justice (CIJ), une juridiction onusienne, a ainsi jugé que l'occupation israélienne des territoires palestiniens conquis en 1967 (Cisjordanie, Jérusalem-Est et bande de Gaza) était illégale. On le savait depuis la résolution 242 de l'ONU qui, dès 1967, demandait à Israël de cesser son occupation. Mais plus d'un demi-siècle plus tard, il était nécessaire de dire à nouveau le droit. Même si, de manière prévisible, la décision de la CIJ fut rejetée par un gouvernement israélien qui compte en son sein des partisans déclarés de l'annexion de la Cisjordanie.

On pourrait multiplier les exemples : du viol de la souveraineté ukrainienne par la Russie aux menaces vénézuéliennes contre le Guyana¹, en passant par les visées de l'Éthiopie sur le Somaliland. Mais la leçon de ces crises très différentes est que le droit n'a pas la capacité à s'imposer par lui-même, pas même avec la force morale de la Charte des Nations unies. Cette faiblesse de la capacité à faire respecter le droit devra être corrigée dans le «monde d'après», lorsque celui-ci sera prêt à renoncer à la force pour changer les équilibres. D'ici là, hélas, la force continuera de l'emporter sur le droit, avec toutes ses conséquences tragiques.

1— République coopérative du Guyana, ancienne Guyane britannique, 245 000 habitants.

DOSSIER



L'université de sciences sociales est cachée dans une forêt de l'ouest de l'État Karenny, une province du Myanmar frontalière de la Thaïlande.



MYANMAR

EN TERRES REBELLES

– De nos envoyés spéciaux au Myanmar : Guillaume Pajot (texte) et Lucien Lung (photos). Interview réalisée par Pierre Terraz.

Depuis le putsch de février 2021, la junte birmane au pouvoir mène une lutte sans merci contre toute forme d'opposition. En dépit de cette répression féroce, les militaires perdent du terrain, confrontés à des groupes de résistants qui essaient de se coordonner. Nos journalistes se sont rendus dans l'une de ces zones de l'État Kachin où s'expérimente la mise en place d'institutions et de services. Ils ont rencontré une population souvent jeune qui, malgré la guerre, tente d'organiser un futur commun.

MYANMAR

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

Dans l'État Karenni, province de l'est du Myanmar¹ (ex-Birmanie), la résistance gère désormais sa propre police, ses hôpitaux, ses tribunaux ou ses écoles. En plein conflit, une société est en train de naître.

Daw Angela caresse la tignasse ébouriffée de sa fille, et serre l'enfant inanimée contre son cœur. À 8 ans, Moe Moe Aye, porteuse de trisomie, souffre d'une méningite foudroyante et de malnutrition. Entre les bras maternels, elle s'affaisse comme une poupée de chiffon. « *On lui a administré des antibiotiques, on l'a nourrie, mais elle a perdu conscience*, murmure le docteur Soe Gyi, le dos voûté par une scoliose. *J'aimerais tellement que nous ayons des vaccins, mais nous manquons de tout.* » Mère et enfant partagent le même lit dans un dortoir bondé, où les accidents de la route, les maladies, les drames banals rencontrent la cruauté de la guerre. Les brûlés. Les amputés. Les victimes de mines antipersonnel et de bombardements occupent la majeure partie des 50 lits de l'hôpital 01, dans le canton de Demoso, au cœur de l'État Karenni – aussi appelé État Kayah. Tee No, assis sur son lit, était démineur, il travaillait au couteau. Alors qu'il avait patiemment neutralisé deux mines, une troisième, invisible, a dévoré sa jambe gauche jusqu'au genou. Patrick, lui, avait déjà perdu une jambe en 2022 après un tir d'artillerie. Il pensait que c'était fini. Mais il y a trois jours, une frappe aérienne l'a grièvement blessé. « *J'ai essayé de m'enfuir, mais, à cause de ma prothèse, je ne courais pas assez vite* », grimace l'homme sous le regard inquiet de sa femme, qui le rafraîchit avec un éventail. Daw Angela, elle non plus, n'a pas été épargnée par le conflit. À 47 ans, le visage couvert de rides, elle vit dans un camp de réfugiés, à plusieurs kilomètres de l'hôpital, avec son mari et ses deux autres enfants.

L'an dernier, une bombe larguée par un avion de la junte a détruit sa maison. Elle en parle sans émotion. Après une semaine au chevet de sa fille malade, le conflit qui ravage le Myanmar depuis trois ans est le cadet de ses soucis.

RÉSEAU D'HÔPITAUX CLANDESTINS

La localisation de l'hôpital 01 est tenue secrète. Une confidentialité vitale : la junte militaire a tenté de le détruire à trois reprises. La dernière attaque date du 29 décembre 2023. Une frappe aérienne a blessé trois membres du personnel, une infirmière a perdu sa jambe. Il a fallu fermer. En mars 2024, l'hôpital a rouvert dans une clairière, bien à l'abri derrière des formations rocheuses. La salle d'opération se trouve dans un bunker dissimulé sous une pelouse en plastique. Une forte odeur de Javel émane des urgences. En face, le local de radiologie, avec son imposante machine à rayons X rapportée de Yangon, la capitale économique birmane. Pour franchir les barrages militaires, l'appareil a été démonté, pièce par pièce, par des amis de l'équipe médicale restés à Yangon, et caché dans des corbeilles de fruits sur plus de 400 kilomètres. Financé par des dons venant de l'intérieur du pays et de la diaspora birmane, l'hôpital 01 fait partie d'un vaste réseau de structures médicales clandestines montées par la résistance. Il a été fondé par des étudiants en dernière année de médecine à Yangon. Tous avaient pris part aux manifestations contre le coup d'État en février 2021. Quand les cortèges ont été réprimés par la junte,



Faubourg de Demoso, 17 mai 2024.

Déjà blessé par un tir d'artillerie qui lui a coûté la jambe gauche en 2022, Patrick a cette fois été victime d'une frappe aérienne de l'armée birmane.



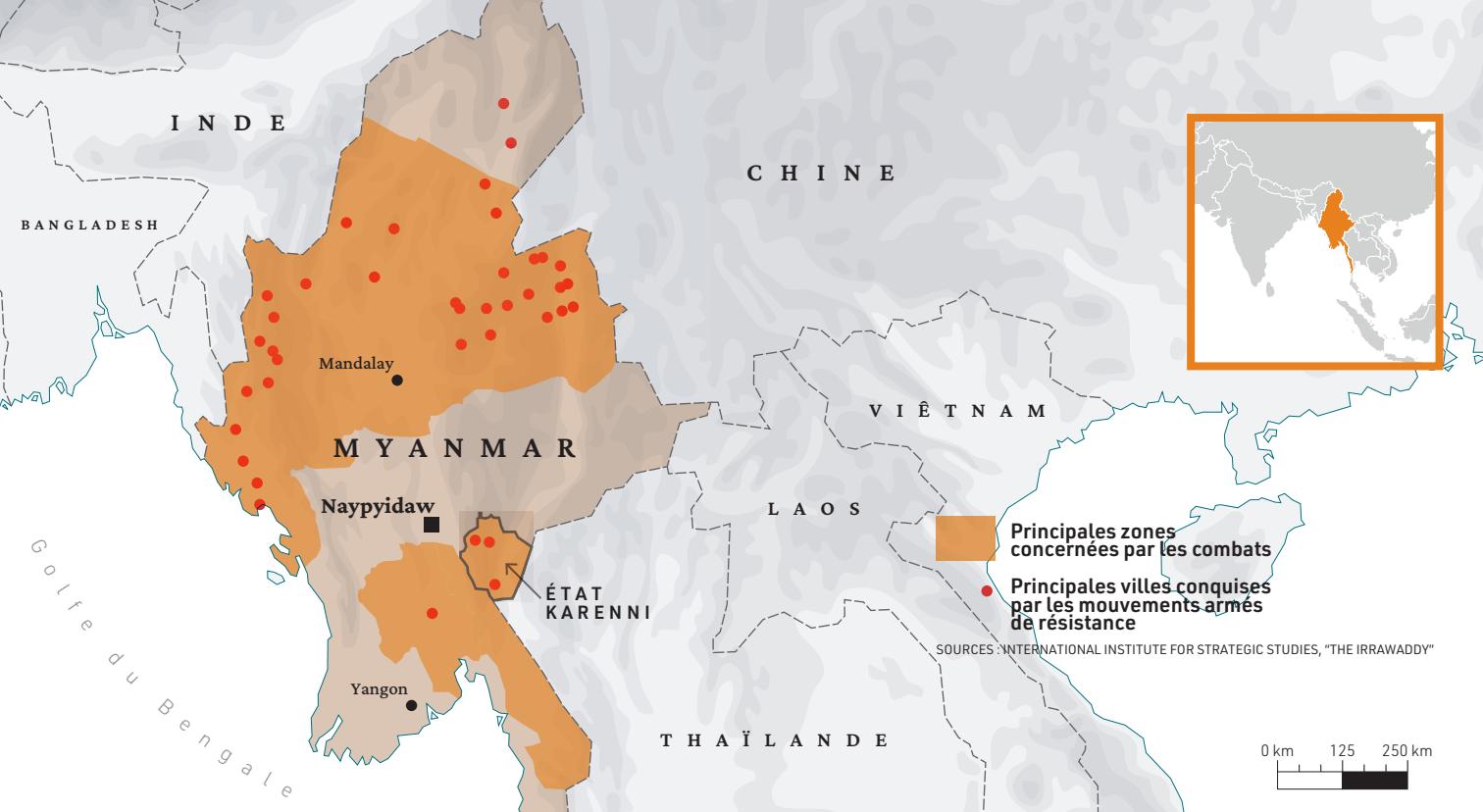
la bande d'amis, pas encore diplômés, a quitté la ville pour rejoindre les collines de l'État Karennei. Yori, 29 ans, fait partie de la direction de l'hôpital. Le docteur en blouse bleue est épuisé. Il s'accorde une pause et pique une cigarette à son collègue Soe Gyi. « *Mon objectif initial, c'était de prendre les armes, de me battre contre la junte*, raconte-t-il d'une voix timide. Mais, quand je suis arrivé ici, j'ai vu que le système de santé était en ruine. Les besoins étaient énormes, les gens traumatisés. La résistance se battait pour la ville de Demoso, alors nous avons créé une clinique mobile, puis un hôpital, avec le renfort de deux chirurgiens. »

Sa première opération fut laborieuse, ses amis en parlent encore. « *Un soldat est arrivé de Demoso avec l'abdomen ouvert. J'ai inséré un tube, et il a toussé. Le sang giclait partout... Je me suis évanoui* », sourit Yori en écrasant sa cigarette. Pause terminée. Un patient l'attend avec une infection de la gorge.

L'État Karennei, petite province longeant la Thaïlande (voir carte page suivante), est aujourd'hui l'un des bastions du combat contre la junte rivée au pouvoir depuis le coup d'État du 1^{er} février 2021. Ce jour-là, l'armée a brutalement destitué le gouvernement et emprisonné la dirigeante Aung San Suu Kyi,

ancienne dissidente et Prix Nobel de la paix 1991. Se heurtant à une opposition farouche, notamment de la jeunesse, le général putschiste Min Aung Hlaing a précipité la Birmanie et ses 54 millions d'habitants dans une spirale dévastatrice. Extrêmement violent, le conflit aurait fait au moins 50 000 morts, combattants ou civils, depuis février 2021². Pour échapper à la répression et lancer une contre-attaque, une partie des jeunes urbains s'est réfugiée dans les régions frontalières, avec le soutien de guérillas ethniques qui défient le pouvoir central depuis l'indépendance du pays en 1948.

De nouveaux groupes armés ont ainsi pris racine dans l'État Karennei. Le plus influent, la Force de défense des nationalités karennei (KNDF), revendique près de 10 000 soldats et de précieuses victoires contre la junte repliée sur quelques bases éparses et dans la capitale régionale, Loikaw. Le reste du territoire est sous le contrôle de la résistance. Celle-ci fait face avec de maigres moyens, sans soutien international. Soutenue par la Russie et la Chine, la junte dispose, contrairement aux rebelles, d'avions et d'hélicoptères de combat. Elle terrorise la population par ses bombardements.



80 % des 300 000 habitants de l'État Karenne ont été forcés de quitter leurs maisons, leurs villages. Au bord des routes, leurs camps de bambou et de bâches poussent comme des fleurs sauvages.

UNE UNIVERSITÉ EN PLEINE JUNGLE

Dans ces zones libérées de la junte, une nouvelle société issue de la résistance est en train de se construire, avec ses hôpitaux, ses écoles, ses universités, sa police et ses tribunaux. Depuis juin 2023, cette reconstruction est chapeautée par le Conseil exécutif intérimaire (IEC) de l'État Karenne, un gouvernement provisoire composé de politiciens, d'activistes et de soldats. « *Une plateforme pour servir le peuple, en attendant des élections et un gouvernement de transition* », vante Banya Khun Aung, deuxième secrétaire de l'IEC. Ce chantier colossal comprend la mise en place d'un système d'impôts et même un redécoupage des cantons. « *C'est le seul chemin vers l'avenir* », assure l'ancien réfugié qui a fondé, en Thaïlande, l'ONG Karenne Human Rights Group. L'autonomisation de la minuscule province est scrutée par le pays entier. Elle fait figure d'exemple et pourrait même devenir, dans un futur lointain, la première étape vers un État fédéral, vieux rêve birman inaccessible depuis l'indépendance de 1948.

Le système scolaire de la junte a été démantelé. À la place, 400 écoles dites « libres » sont supervisées par l'IEC. Dans le canton de Hpruso, une université dédiée aux sciences sociales a même surgi en pleine jungle. En cet après-midi pluvieux, des jeunes filles studieuses pianotent sur leur PC portable

sous des abris de bambou. Khin Sandar Nyunt, la directrice, débarque en tee-shirt et en Crocs. Arrivée de Yangon, l'anthropologue de 37 ans a fondé cette discrète faculté par ses propres moyens. « *On pense peu aux adolescents alors qu'ils sont très affectés par le conflit; les universités ont fermé, ils ont été contraints d'arrêter leurs études* », justifie cette femme énergique, qui a conçu un cursus varié pour ses 53 élèves. Politique comparée, environnement, éducation aux médias, méthodes de recherche...

Sa cible prioritaire : les jeunes déplacés qu'elle recrute elle-même dans les camps. Elle sait ce qu'ils endurent, les bombardements aériens l'ont longtemps tourmentée. Partout sur le campus, des tranchées protectrices ont été aménagées pour eux. La peur est parfois si forte que des élèves préfèrent passer la nuit dans ces tunnels plutôt que dans leur dortoir.

L'État Karenne dispose également de sa propre police. Environ 700 agents, reconnaissables à leur uniforme noir siglé « KSP » (Karenne State Police), assurent le maintien de l'ordre dans les zones contrôlées par la résistance. L'idée est née en août 2021, sous l'impulsion d'une quarantaine de policiers entrés en dissidence. La commissaire Mu Stella, ongles roses et nez fardé de thanaka, une pâte cosmétique jaune à base d'écorce d'arbre, reçoit devant un verre de thé brûlant. Des sièges de voiture font office de chaises. À seulement 29 ans, cette femme coquette dirige le poste de police numéro 8, dans le canton de Pekon (localisé dans l'État Shan, le canton est dorénavant rattaché, selon la résistance, à l'État Karenne). « *Tout a changé depuis le coup d'État*, assure l'ancienne fonctionnaire

LE MYANMAR EN 5 DATES

du commissariat de Demoso. *La police birmane sous le contrôle des militaires était corrompue. Je me souviens avoir dû laisser filer certains suspects parce qu'ils avaient les bons contacts ou de la famille dans l'armée... C'est terminé. La police d'État karenne est différente, plus égalitaire : 35 % de nos agents sont des femmes. Je peux vous assurer que les militaires ne m'auraient jamais laissé devenir commissaire.*»

Son principal problème : le minuscule budget alloué au commissariat. Le réseau téléphonique est coupé dans la majorité de l'État Karenne, et Mu Stella n'a pas les moyens d'offrir à ses agents un accès Starlink, l'Internet par satellite du milliardaire Elon Musk, le seul moyen pour communiquer dans la région. Elle doit aussi nourrir 45 policiers et la vingtaine de prisonniers qui végètent dans une cellule de bois et de barbelés. Ils sont détenus pour consommation ou trafic de drogue, violences intrafamiliales... Une jeune fille équipée d'un fusil d'assaut les surveille. La plupart sont déjà condamnés. « *Les prisons sont pleines, alors nous sommes obligés de les garder ici*, regrette Mu Stella. *Certains attendent depuis déjà six ou sept mois.*»

BALBUTIEMENTS JUDICIAIRES

La justice avance à pas lents. Depuis sa création en janvier 2024, la Cour suprême n'a vu passer aucune affaire. Les tribunaux sont calmes. Les juges organisent les procès directement dans les commissariats, question de sécurité. « *Tout le monde porte un fusil ici, et certains individus ont du mal à accepter leur condamnation* », justifie le juge Saw Day en prenant le volant de son pick-up poussiéreux. Il quitte le tribunal du district de Demoso pour rejoindre un poste de police situé à une dizaine de kilomètres. Cet homme corpulent, âgé de 30 ans, a déjà vécu plusieurs vies. Journaliste puis avocat, il s'est battu contre la junte à la tête du bataillon 19 de la KNDF. Il a gardé l'œil sévère, les cheveux ras du soldat, mais pas la forme physique. La route s'arrête au pied d'une colline rocheuse. Au sommet, des suspects l'attendent pour leur jugement. Précédé de ses assistants, le juge grimpe la colline en

-
- 1948**

Indépendance de la Birmanie et fin de la colonisation britannique.

-
- 1962**

Putsch du général Ne Win. L'armée prend le pouvoir en Birmanie.

-
- 1988**

Révolution contre la dictature, violemment réprimée. Aung San Suu Kyi mène l'opposition à la junte.

-
- 2011**

L'armée confie le pouvoir à un gouvernement quasi civil : c'est le début d'une « *transition vers la démocratie* ». ●

-
- 2021**

Nouveau coup d'État militaire.

soufflant, plié en deux. En haut, une mauvaise surprise l'attend. Rien n'est prêt. La nouvelle de sa venue n'est pas arrivée jusqu'aux policiers. « *Bon, faisons quelque chose, sinon nous serons venus pour rien* », soupire Saw Day en enfilant sa longue robe noire.

Un prisonnier menotté s'avance. Ancien soldat de la junte, il risque dix ans de prison pour « *intelligence avec l'ennemi* ». L'homme veut s'asseoir, mais Saw Day le somme de rester debout. Il enchaîne : « *Vous avez été arrêté en possession d'uniforme, d'une radio et d'une arme à feu. Vous affirmez avoir quitté l'armée birmane, mais vous êtes soupçonné d'être en contact avec vos supérieurs et de leur livrer des informations.* » Que dire de plus ? L'unique témoin, un policier, n'est même pas là. « *Votre procès aura lieu plus tard* », conclut le juge, se contentant de ce rappel des faits.

Cette justice embryonnaire contribue à empêcher les exécutions et les expéditions punitives. Depuis le début de la guerre, les meurtres de collaborateurs et de cadres de la junte sont légion, encouragés par certains membres de la résistance. La haine de l'armée birmane est très profonde. Saw Day lui-même a mis du temps à s'en débarrasser. « *Pour moi, les prisonniers de guerre étaient tous des assassins, des types prêts à raser des villages, une bande de meurtriers... Je me disais : "Ces hommes méritent d'être tués." Mais en tant que juge, je dois penser différemment, suivre des règles, une éthique. Je m'y suis habitué.* » Il y a quatre mois, Saw Day s'est fait tatouer une balance sur l'avant-bras. Peut-être avait-il besoin d'une boussole, ou d'une preuve indélébile de sa bonne foi. L'ancien combattant jure qu'il a changé : « *Je suis un homme de justice.* » ●

1- Amnesty emploie le terme « Myanmar » depuis 2011 en s'alignant sur les désignations utilisées par les Nations unies, sur lesquelles se calent tous les pactes, conventions et traités auxquels l'organisation se réfère.

2- Selon Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled), une ONG spécialisée dans la collecte de données.

Torture systématique, viols collectifs, violences faites aux enfants...

Le rapport annuel du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar des Nations unies publié en août dernier dresse un constat alarmant.

Nicholas Koumjian est à la tête de cet organisme créé en 2018, à la suite des atrocités commises par le régime birman contre la minorité rohingya.

– Propos recueillis par Pierre Terraz

Quelle est la mission du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar ?

NICHOLAS KOUMJIAN – Notre rôle est de recueillir, dans tout le pays, des preuves attestant exclusivement des pires crimes internationaux : les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime de génocide. Nous ne sommes pas autorisés à nous rendre sur place, donc les preuves nous parviennent par des moyens détournés : photographies aériennes, enquêtes sur les réseaux sociaux birmans, et un réseau de 900 sources recrutées secrètement au Myanmar. Ces personnes sont des civils, des membres de la résistance armée, mais aussi des membres de la junte militaire elle-même, qui ont déserté et nous font des rapports. Quand les preuves attestent de crimes commis à grande échelle, nous les partageons avec trois juridictions en vue de futures poursuites : la Cour pénale internationale, la Cour internationale de justice et le parquet fédéral de l'Argentine, le seul État qui a accepté de se saisir des éléments dont nous disposons afin d'appliquer la justice internationale, pour le moment.

Qu'observez-vous depuis le coup d'État de 2021 ?

Le phénomène le plus massif est la violence délibérée – et non collatérale – des forces armées à l'encontre des civils. On parle là de bombardements ciblés sur des événements et des lieux publics, comme des concerts ou des écoles élémentaires. Des villages et même des villes sont régulièrement réduits en cendres par l'armée. Cette politique de terreur a pour objectif de dissuader la population



INTERVIEW

UNE POLICE DE LA TERRE

de collaborer avec la résistance, qui prend de l'ampleur au Myanmar. Nous constatons également une augmentation exponentielle des arrestations arbitraires, de la torture et des violences sexuelles commises en détention.

Quelles sont les exactions commises ?

Nous avons récolté de nombreuses preuves de torture, en particulier dans les centres de détention militaires : décharges électriques, arrachage des ongles, brûlure de la peau, arrosage avec de l'essence et mise à feu, étranglement avec des sacs en plastique, doigts cassés... Certains détenus sont forcés de se frapper les uns les autres, ou d'assister



Jeune combattant de l'État Karen, entre Demoso et Mese, le 23 mai 2024.

LITIQUE ERREUR

à des actes de violence à l'encontre d'autres détenus. Nous disposons également de preuves solides de crimes sexuels commis en détention, y compris envers des enfants de moins de 18 ans. Il s'agit notamment de viols, parfois collectifs, de l'insertion d'objets dans les orifices anaux et génitaux, de brûlures des parties intimes avec des cigarettes, de tentatives de léser les organes reproductifs... Très souvent, ces violences sont perpétrées lors d'arrestations arbitraires. Nous savons que des aveux forcés sont régulièrement obtenus par la torture de la part des militaires. Ils servent ensuite au cours de simulacres de procédures judiciaires pour enfermer des membres de l'opposition, des journalistes, des militants politiques.

Peut-on affirmer que ces violences sont systématiques ?

Malheureusement, elles se produisent à grande échelle. Dans le seul cas des Rohingyas, on estime que 43 % des personnes détenues ont été violées, et que 31 % ont été victimes de violence ou d'agression sexuelle. C'est énorme. Surtout, nous constatons que ces violences se sont généralisées, alors qu'elles ciblaient il y a quelques années les minorités ethniques et religieuses comme les Rohingyas – ou les Karen, qui sont des chrétiens dans un pays à majorité bouddhiste. Elles sont désormais observées dans tout le pays, y compris à l'encontre des Bamar, les Birmans majoritaires.

Vous devez constater les crimes commis par « toutes les forces en présence ». Les groupes armés, souvent présentés comme prodémocratiques, commettent-ils aussi de tels crimes ?

Oui, mais ces crimes sont plus difficiles à identifier, car nos sources sont moins enclines à les dénoncer que ceux commis par la junte. Et pour que nous nous y intéressions, il faut qu'ils soient très graves et qualifiables de crime de guerre, de crime contre l'humanité ou de crime de génocide. Nous savons que certains groupes armés effectuent des recrutements forcés, en instaurant un quota de fils par famille qui doivent combattre. Parfois, des mineurs sont engagés comme enfants soldats ou assignés à des tâches subalternes qui les exposent au conflit : déminage, approvisionnement du front... Dans les zones qu'ils contrôlent et administrent, certains groupes armés procèdent aussi à des exécutions publiques sans autre forme de procès, parfois pour de simples délits comme un vol et du recel. Enfin, il arrive que des civils soient exécutés sur la base de soupçons d'allégeance à la junte militaire. Nous étudions par exemple le cas d'un commandant d'un groupe armé karen qui a ordonné à ses hommes de tuer 25 personnes sur un chantier, parce qu'elles étaient accusées d'être des espions du régime. Aujourd'hui, les civils au cœur du conflit ne sont en sécurité ni d'un côté ni de l'autre. Leur vie est en train de devenir un cauchemar sans fin. ●

MYANMAR

LE LABORATOIRE DU PIRE

Pour tenter d'affaiblir la résistance, la junte multiplie les exactions à l'égard des civils. Une stratégie de la terreur qui a culminé lors du massacre de Moso, la veille de Noël, en 2021.

Les enfants ne veulent plus retourner en classe. Depuis que leurs camarades sont morts, ils disent que l'école est hantée par des fantômes. Puis ils se souviennent des cris déchirants, des pleurs, du fracas des bombes qui crève les tympans. Le 5 février 2024, au milieu de la matinée, une frappe aérienne de la junte sur l'école de Daw Si Ei, dans l'est de l'État Karenny (canton de Demoso), a tué quatre élèves de 12 et 13 ans, et en a blessé une dizaine d'autres. Pour se protéger, Naw Shar Pha Htoo, la professeure de mathématiques, s'est





Grillagé par les combattants, le site du massacre de Moso a été sanctuarisé, dans l'espoir d'un procès contre les auteurs du massacre et la junte. Les troupes de l'armée de terre birmane ont brûlé ici plus de 40 personnes, le 24 décembre 2021.

jetée dans une tranchée, avec les enfants de sa classe. Blotti dans la terre sèche, une collègue serrait contre elle son bébé de dix mois. « *Tous les jours, j'y repense*, confie l'enseignante de 31 ans. *Je revois les élèves qui sont morts et ceux qui ont été blessés. Je m'en veux, nous aurions dû les protéger.* » Sa maison donne sur l'école détruite dont la toiture de tôle, à moitié arrachée, siffle et ondule dans le vent. Elle vit près de son cauchemar. Elle entend les fantômes.

Au Myanmar, la guerre n'épargne personne. Depuis le coup d'État de février 2021, la junte peine à contenir les forces de résistance armées et déploie une violence aveugle. En octobre 2022, elle bombarde un concert organisé par des opposants dans l'État Kachin, tuant près de 80 spectateurs. Le 3 juin 2024, c'est au tour d'un mariage d'être pilonné dans la région de Sagaing, au

centre du pays, entraînant la mort d'une trentaine de personnes. Le 9 mai, l'armée lance une attaque qui détruit un monastère historique de la région de Magway (centre du pays), faisant plusieurs victimes. L'aviation militaire détruit délibérément des écoles, des hôpitaux, des monastères, des églises...

Ces attaques contre des infrastructures civiles constituent des crimes de guerre, dont les auteurs sont passibles de poursuites devant la justice internationale. Depuis le début du conflit, plus de 260 massacres auraient été perpétrés par les militaires, selon

l'ONG birmane Nyan Lynn Thit Analytica, qui a recensé les incidents durant lesquels au moins cinq civils ont été tués.

UNE STRATÉGIE DE LA TERRE BRÛLÉE

Torture, viols, recours aux boucliers humains, aux enfants soldats... L'armée birmane a toujours été un laboratoire du pire. Recrutant ses troupes dans la majorité d'ethnies bamar et bouddhiste, celle qui se surnomme « Tatmadaw » (« force armée royale », en birman) persécute de longue date les minorités ethniques et religieuses vivant dans les confins. Elle mène une stratégie de la terre brûlée, « les quatre coupes », théorisée dans les années 1960. Son objectif : couper l'accès au renseignement, au financement, au recrutement et à la nourriture, en écrasant, par tous les moyens, les villageois qui pourraient soutenir les rebelles. En 2016 et 2017, l'armée birmane avait utilisé cette tactique contre des musulmans rohingyas de l'État d'Arakan, dans l'ouest du pays. Les tueries et les incendies de villages – une « *opération de nettoyage* » d'après les militaires – avaient forcé plus de 700 000 personnes à fuir au Bangladesh voisin et fait au moins 9 000 morts selon Médecins sans frontières. Amnesty International avait dénoncé des crimes contre l'humanité et d'apartheid. Une mission d'enquête des Nations unies avait conclu, en 2019, à des « *actes de génocide* » et appelé à traduire en justice les responsables, parmi lesquels Min Aung Hlaing, chef de l'armée birmane et futur général putschiste. Mais l'impunité a perduré. Depuis le coup d'État de 2021, cette sanglante feuille de route s'applique désormais à tout le pays.

Un massacre particulièrement cruel hante les consciences dans l'État Kachin. Le 24 décembre 2021, veille de Noël, jour important dans cette région largement peuplée de chrétiens, l'armée birmane a arrêté au moins 35 personnes, avant de les tuer et de les brûler avec leurs véhicules à la sortie de Moso, un village du canton de Hpruso. « *Des terroristes* », clamait alors la presse détenue par les militaires.



EN HAUT : Naw Shar Pha Htoo, enseignante en mathématiques, fait désormais cours dans sa propre maison après le bombardement de son école en février 2024. Quatre élèves y ont été tués.

EN BAS : Khin Lon vit seule avec ses quatre enfants. Elle ne sait toujours pas pourquoi son mari fut victime du massacre de Moso il y a trois ans.

« QUAND MES ENFANTS ME DEMANDENT "POURQUOI ILS ONT TUÉ PAPA ?", JE NE SAIS MÊME PAS QUOI LEUR RÉPONDRE ! »

— **Khin Lon**, dont le mari est mort lors du massacre de Moso.

Parmi les victimes, des fermiers, des commerçants, et deux employés de l'ONG Save the Children.

Ellia, un agriculteur de 32 ans, père de quatre enfants, a été tué à Moso. « Ce matin-là, il était parti travailler aux champs vers 8 heures, se souvient sa veuve, Khin Lon, 39 ans. Puis j'ai appris qu'une colonne militaire marchait vers Moso. Je l'ai appelé, il m'a dit de ne pas m'inquiéter, qu'il serait de retour dans la soirée. Ensuite, nous sommes allés nous cacher dans la montagne avec les enfants. C'est là que j'ai aperçu la fumée. » Tandis qu'elle raconte, sa petite dernière s'agrippe à ses épaules, pour jouer. L'aînée écoute sa mère dont la colère déborde, des larmes inondent ses joues. « Pourquoi lui ? Pourquoi ? Quand mes enfants me demandent "Pourquoi ils ont tué papa ?", je ne sais même pas quoi leur répondre ! Mon mari était innocent. Il me manque tellement, j'ai mal à la tête à force de pleurer, dit Khin Lon, en essuyant ses yeux d'un revers de main. Mais je prie pour lui. Il vit dans mes rêves maintenant. »

Nous sommes retournés à Moso. Deux ans et demi après la tuerie, la dizaine de véhicules calcinés n'a pas bougé, rongés par la rouille et la végétation, alignés comme un cortège. En tête, deux carcasses de voitures, puis deux camions, des pick-up, des motos, un tracteur... Un embouteillage funèbre. Les deux poids lourds, propriétés d'un homme d'affaires de Loikaw, transportaient les tonneaux d'essence utilisés pour mettre le feu. La plupart sont toujours là, complices muets, vides et éventrés. « On ne peut pas rester plus longtemps, il y a une base militaire pas loin », prévient un soldat de la Force de défense des nationalités karen (KNDF) qui nous accompagne. Pour garder la scène intacte, les combattants anti-junte ont dressé autour d'elle une clôture de barbelés. Un détail attire l'œil : un inconnu a pendu au fil de fer un collier de perles blanches, en mémoire de celle ou de celui qui le portait.

Une enquête inédite, menée par la jeune police d'État Karenni (KSP) – fondée par la résistance – et des médecins ayant rejoint l'opposition à la junte, a suivi le massacre. Le Dr Oatk, 32 ans, a examiné les dépouilles calcinées, quatre jours après leur décès. Il décrit une vaste exécution collective, dont les motifs restent mystérieux. « *L'odeur des corps était insupportable*, se souvient celui qui était, avant la guerre, assistant chirurgical à Myaungmya, dans le sud du pays. *Des victimes avaient été poignardées, d'autres blessées par balle, leur mort violente ne fait aucun doute. Elles avaient parfois les mains attachées dans le dos avec du fil électrique ou un longyi [pagne traditionnel birman]. Certaines étaient bâillonnées.* »

L'ESPOIR D'UN PROCÈS

Choquant par son ampleur et sa violence, le massacre de Moso a été très médiatisé. Les victimes étaient parfois présentées comme ayant été « brûlées vives ». « *En réalité, la plupart d'entre elles ont été brûlées après leur décès*, précise le Dr Oatk, car les examens ont montré qu'elles n'avaient pas de fumée dans les voies respiratoires. Mais le doute subsiste pour quatre victimes, je ne peux pas trancher. » Les corps réduits à l'état de cendres étaient parfois indissociables. Le nombre de morts pourrait être bien plus élevé que les 35 décès officiels. Les dents et les fémurs ont été envoyés à un laboratoire en Thaïlande, pour une identification future. Les cadavres reposent dans une fosse, sous une grande dalle de béton gravée « 24.12.2021 ».

Aung Myo Min, ministre des Droits de l'homme du Gouvernement d'unité nationale (NUG), formé par des leaders anti-coup d'État, des représentants de minorités ethniques et des parlementaires rebelles pour fédérer l'opposition à la junte, espère que l'enquête pourra servir à faire condamner les responsables. « *Le massacre de Moso est aujourd'hui l'un des mieux documentés*, note cet ancien militant en faveur des droits LGBTI+. Nous avons transmis toutes nos informations au Mécanisme d'enquête indépendant des Nations unies pour le Myanmar¹. Elles pourront être utilisées par la Cour pénale internationale ou des tribunaux nationaux, selon le principe de compétence universelle des États. » Il veut ouvrir des procédures judiciaires contre la junte en Australie, en Nouvelle-Zélande, en République tchèque et au Timor-Leste. Pour obtenir justice, au nom des victimes de Moso. ●

1- Crée en 2018 à la suite du massacre des Rohingyas, cette instance collecte les preuves d'exactions au Myanmar.

UNE RÉSISTANCE DIVISÉE

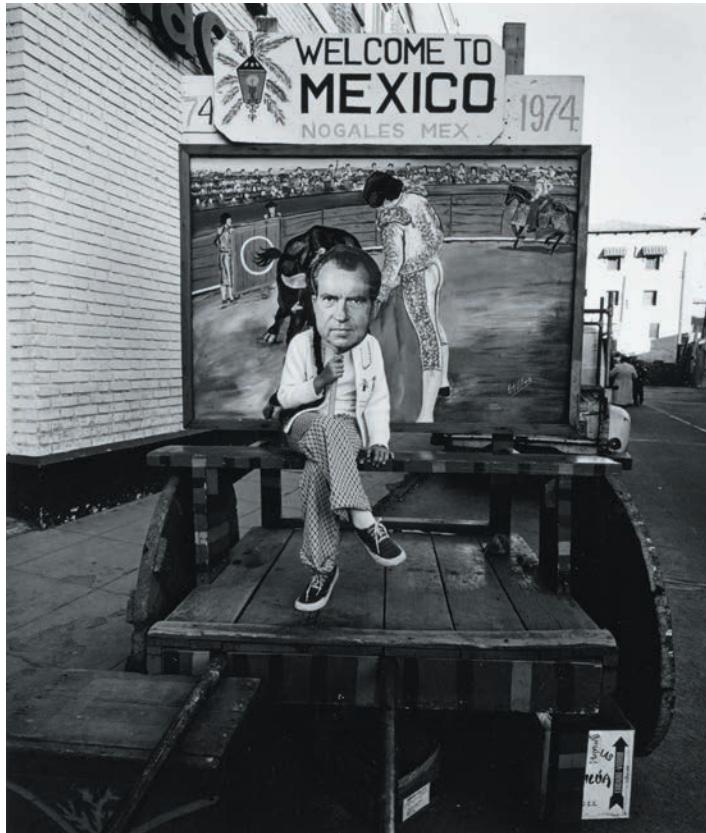
Souvent présentée comme un front homogène, la résistance à la junte militaire agrège en réalité des centaines de groupes armés plus ou moins récents et aux intérêts divergents. Les droits humains ne font pas toujours partie de leurs préoccupations. Par exemple, l'Armée de l'alliance nationale démocratique du Myanmar (MNDA) issue de l'éthnie kokang, qui contrôle, au détriment de la junte, une partie du nord de l'État Shan, pratique le recrutement forcé et la peine de mort. Certains groupes se financent grâce au trafic d'opium et de méthamphétamines, de bois de teck, de pierres précieuses... D'autres guérillas souffrent de luttes intestines. Le mouvement armé de l'éthnie chin, au nord-ouest, s'est récemment fracturé en deux entités, la Fraternité Chin et le Conseil du Chinland. Leur rivalité a fait deux morts au mois de juin 2024. Fondé en 2021, le Gouvernement d'unité nationale (NUG), qui cherche à représenter l'ensemble de l'opposition, revendique le contrôle de 60 % du territoire birman. Mais il peine à fédérer cette multitude de groupes, avec lesquels la junte négocie parfois directement d'opportuns cessez-le-feu.

À LIRE SUR AMNESTY.ORG

« "Les balles pleuaient". Crimes de guerre et déplacements de population dans l'est du Myanmar », résumé et recommandations, 31 mai 2022.

« Myanmar. Alors que les frappes aériennes se multiplient, les livraisons "irresponsables" de kérosène se poursuivent », communiqué, 8 juillet 2024.

UNE PHOTO, UNE HISTOIRE
PERSPECTIVE



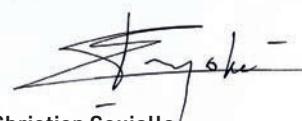
Louis Carlos Bernal, « Mexican Escapade », 1974, tirée de la série *An American Fairy Tale*.
© Lisa Bernal Brethour and Katrina Bernal. Courtesy Center for Creative Photography, University of Arizona.

Super menteur

9 août 1974, le président américain Richard Nixon démissionne en pleine procédure de destitution. Deux ans plus tôt, une enquête du *Washington Post* l'accusait d'avoir dissimulé des micros au siège du Parti démocrate. Fuyant le scandale politique, baptisé Watergate, Nixon et son épouse se réfugient dans leur résidence de La Casa Pacifica, en Californie.

Le photographe Louis Carlos Bernal, né en 1941 en Arizona dans une famille d'origine mexicaine, se saisit du Watergate pour réaliser une série en noir et blanc. Il fait poser ses proches dans des situations aberrantes, avec le masque de l'ex-président. Nixon dans le désert près d'immenses cactus, Nixon dans une décharge, Nixon dans une maison pour personnes âgées ou, comme ici, sur un chariot, devant une représentation de corrida. Grâce à ces sortes de collages, le jeune artiste tourne en dérision l'ancien locataire de la Maison-Blanche et fait écho aux caricatures parues dans la presse américaine.

Cette série est tout à fait singulière dans l'œuvre d'un photographe qui consacra sa vie à documenter en couleur sa communauté de Chicanos victime de discriminations.


Christian Caujolle
Cofondateur de l'agence VU'

RÉCIT



Yasuyuki Tokuda

Koji Niisato

Junko Iizuka

JAPON La fin du secret

Près de 25 000 Japonais ont été stérilisés en raison de leur handicap mental ou physique, de 1948 à 1996. Assistés par des avocats, les survivants demandent réparation.

– Par Grégoire Osoha. Illustrations : Damien Roudeau.

«Le caractère d'une nation est déterminé principalement par ses attributs raciaux, à savoir les traits physiques, mentaux, moraux et comportementaux de son peuple. Il est grand temps que l'eugénisme¹, qui déterminera notre futur et notre sécurité, soit dûment considéré.» Ce credo n'est pas celui d'un dirigeant nazi à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, mais bien celui d'un Américain né dans l'Iowa en 1880. Diplômé de l'univer-

sité de Princeton, Harry Hamilton Laughlin a consacré sa vie à l'eugénisme. Dans les années 1920, son modèle de législation sur la stérilisation obligatoire de certaines catégories de la population fut adopté dans 18 États américains. Ses travaux ont ensuite traversé le Pacifique. En 1948, une «mission pour les problèmes de santé et de population» est mandatée au Japon, sous l'égide de la Fondation Rockefeller connue pour ses

recherches eugénistes. L'archipel est alors une puissance déchue, sous la tutelle des États-Unis, et ses dirigeants considèrent qu'il est surpeuplé. Bon élève, la Diète – le Parlement japonais – adopte alors, le 28 juin 1948, la « loi de protection eugénique », dont l'un des objectifs est de « prévenir l'accroissement du nombre des êtres inférieurs ». Son article 2 autorise les médecins à « exercer l'opération eugénique » à leur discrétion, notamment « si la personne en question ou le conjoint a une maladie mentale, une maladie physique ou une malformation héréditaire ».

Stérilisée, car jugée « handicapée »

Cachée sous un grand chapeau gris clair et un pseudonyme, Junko Iizuka est une septuagénaire à la voix grave et tremblante. Elle n'avait que 16 ans lorsqu'elle a été emmenée sans explications dans une clinique, puis anesthésiée, maintenue dans l'ignorance de ce qui allait lui arriver. Plus tard, surprenant une conversation entre ses parents, elle comprendra qu'on lui a ligaturé les trompes. Un spécialiste consulté à Tokyo lui apprend que l'opération est irréversible. Toute sa vie, Junko Iizuka souffrira des séquelles physiques et psychologiques de cette intervention. Et elle n'est pas seule : 24 993 personnes, dont les trois

quarts sont des femmes, parfois âgées de moins de 10 ans, ont été stérilisées de 1948 à 1996. Les deux tiers sans consentement. Et si le dernier tiers a donné son accord, de sérieux doutes pèsent sur les circonstances dans lesquelles leur consentement aurait été obtenu. L'application de la loi de protection eugénique a constitué « la pire violation des droits de l'homme du Japon de l'après-guerre », selon le président de l'Association des victimes de stérilisation forcée. Un rapport de 1 400 pages soumis à la Diète précise que certaines victimes étaient de jeunes délinquants ou des marginaux, sans diagnostic de maladies particulières.

Kikuo Kojima a été emmené à l'hôpital par la police après s'être disputé pour des questions d'argent avec sa famille d'accueil. Il se rappelle qu'une infirmière lui a annoncé qu'il était atteint de schizophrénie et que les personnes comme lui ne devaient pas enfanter. Kikuo Kojima a attendu cinquante-sept ans pour sortir du silence. C'est une autre victime, connue sous le pseudonyme de Yumi Sato, qui l'a poussé à parler. Yumi est une femme atteinte de déficience mentale, que l'État a stérilisée en 1972. Son fiancé a refusé de l'épouser après avoir appris qu'elle était stérile. Début 2018, elle a décidé de porter plainte contre l'État devant la cour

de Sendai en s'appuyant sur l'article 13 de la Constitution de 1946.

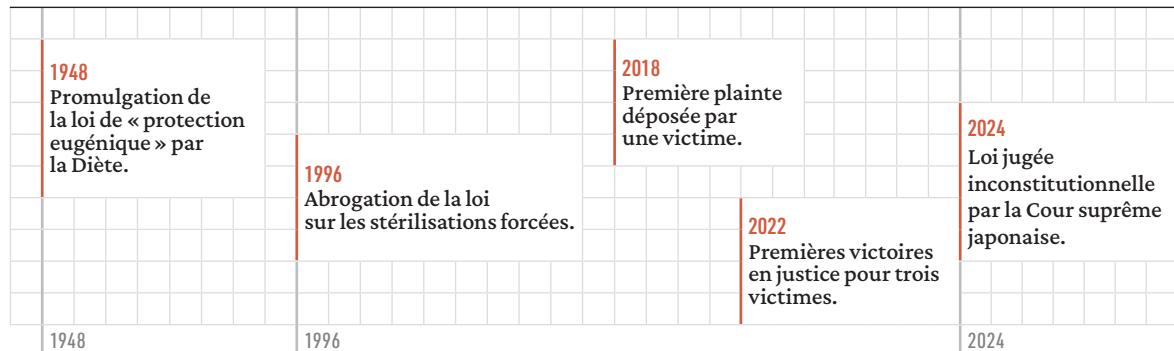
« *Tous les citoyens devront être respectés comme individus. Leur droit [...] à la poursuite du bonheur [...] demeure le souci suprême du législateur et des autres responsables du gouvernement.* »

Pratiquées par des médecins, les stérilisations forcées étaient supervisées par les préfectures qui pouvaient empêcher l'accès à des prestations sociales ou au mariage à des personnes cibles n'ayant pas encore été stérilisées. Junko Iizuka, qui a dû divorcer pour cette raison, témoigne : « *La chirurgie eugénique m'a privée de mes modestes rêves d'un mariage heureux et d'avoir des enfants.* » Cette discrimination s'ajoutait à une stigmatisation, car, « *dans la deuxième partie du xx^e siècle, le rôle maternel des femmes était encore sacré* », précise Muriel Jolivet, sociologue française résidant à Tokyo depuis 1973. « *Une femme n'est accomplie que lorsqu'elle a des enfants* », professe un dicton japonais.

« Nous devons faire du bruit ! »

Ce n'est qu'en 1996 que le Japon met fin à la chirurgie eugénique afin de s'aligner sur les accords issus de la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire de 1994. Le gouvernement reconnaît alors le caractère

LIGNE DE VIE La longue bataille contre l'État





*Admission de la requête

*Révocation de la décision initiale

Kikuo Kojima

discriminant de ces actes de stérilisation envers les personnes souffrant de handicap, mais n'accorde aucun dédommagement, estimant que ces actes n'étaient pas illégaux. Il faut attendre 2015 pour que la société civile ébranle cette position de principe. Une association de défense des droits humains, la JFBA, lance une pétition. Yumi Sato s'investit dans une bataille judiciaire, vite rejoints par 38 plaignants originaires de 12 régions. Ils seront épaulés par Koji Niisato et Yasuyuki Tokuda, deux avocats grisonnants, sereins et expérimentés. Ensemble, ils surmonteront une série d'obstacles, notamment la destruction illégale du dossier médical de Junko Iizuka par l'administration du district de Miyaki. Si, dans un premier temps, les tribunaux admettent le caractère anti-constitutionnel des stérilisations forcées, ils refusent d'accorder des dommages et intérêts pour des raisons de prescription.

Le dossier devient politique. Début 2019, une loi adoptée par la Diète

prévoit une indemnisation de 3,2 millions de yens, soit environ 20 700 euros. C'est mal connaître ce groupe de victimes. Le montant espéré est au moins dix fois supérieur. Les plaignants souhaitent en plus que les conjoints des victimes décédées puissent bénéficier de la mesure.

Fin du délai de prescription

En 2022, trois victimes obtiennent gain de cause. Les Hautes Cours de Tokyo et d'Osaka ordonnent au gouvernement de leur verser 27,5 millions de yens, soit 178 000 euros. Mais à Sendai, la Haute Cour rejette les demandes au motif que les faits reprochés sont prescrits. Leurs avocats portent alors l'affaire devant la Cour suprême et obtiennent gain de cause : le 3 juillet 2024, les magistrats annoncent que le délai de prescription de vingt ans ne peut être appliqué dans aucune cour de justice.

Outre les démarches judiciaires pour recevoir une indemnisation financière à la hauteur de leurs

attentes, les victimes agissent aussi pour obtenir des excuses officielles du gouvernement. Kikuo Kojima, qui n'avait jusqu'ici jamais osé parler à sa conjointe de ce qu'il avait vécu, raconte aujourd'hui son histoire aux médias. « *J'espère que de plus en plus de personnes apprendront ce qui s'est passé et que ça n'arrivera plus jamais. Ni ici ni ailleurs. Nous devons faire du bruit !* » Cet activisme apparaît comme une révolution culturelle dans un pays peu coutumier du fait. Ainsi que le confirme Muriel Jolivet, « *lorsqu'ils sont victimes d'injustice, les Japonais ont plutôt tendance à recourir à l'alcool voire au suicide plutôt qu'à blâmer le gouvernement* ». L'avenir dira si la libération de la parole initiée par un groupe d'octogénaires meurtris dans leurs chairs aboutira à un profond changement de mentalité. ●

1— Procédé qui vise à améliorer le patrimoine génétique de l'espèce humaine.

REPORTAGE



Berlin, le 4 juin 2024. Ilya Makarov et Maxim Litvintchuk, 20 ans, journalistes et opposants russes exilés en Allemagne. Au concert dédié à la mémoire d'Alexeï Navalny, Ilya s'est enveloppé dans le drapeau blanc bleu blanc, devenu le symbole des Russes anti-guerre et anti-Poutine.



RUSSIE

LES HÉRITIERS

La principale force russe d'opposition se cherche une raison d'exister après la mort de son leader Alexeï Navalny.

– De nos envoyés spéciaux à Berlin : Étienne Bouche (texte) et Max Sher (photos).

Navalny aurait eu 48 ans le 4 juin dernier. À Berlin, refuge de l'émigration russe, les collaborateurs du principal opposant à Poutine lui rendent hommage le jour de son anniversaire. C'est ici qu'il fut soigné après son empoisonnement en 2020. Une enquête menée par plusieurs médias a établi depuis la responsabilité des services de sécurité russes (FSB) dans cette tentative d'assassinat. À l'église Sainte-Marie, dans le quartier d'Alexanderplatz, une cérémonie vient rattraper un deuil confisqué par le Kremlin. Aucun des proches d'Alexeï Navalny ne se trouvait en Russie à l'annonce de sa mort, le 16 février 2024, dans la colonie pénitentiaire de l'Arctique où il était emprisonné. Personne n'était présent à ses funérailles à Moscou où, malgré les mises en garde de la police, les Russes sont venus très nombreux. Les témoignages louent son optimisme inoxydable, sa croyance en une Russie débarrassée de cette peur qui paralyse tout un peuple. Lui n'y a jamais cédé, même lors de ces parades d'audiences auxquelles il assistait à distance, depuis sa prison, affichant en toute circonstance un sourire insolent qui désacralisait l'État. Cette effronterie semblait le rendre invincible. « *On pensait qu'il ressortirait comme Mandela et qu'il serait là, le moment venu, pour mener la Russie du futur...* » réagissait, en larmes, une jeune Moscovite le jour de son enterrement.

À Berlin, le concert qui clôture la journée d'hommage à l'opposant constitue le plus grand rassemblement de son mouvement en dehors de la Russie. Dispersion en Europe et dans le Caucase, les militants se tombent dans les bras. Le temps d'une soirée, leur communauté se reforme. Sur scène, un proche collaborateur, Rouslan Chaveddinov, reprend les slogans incontournables de l'opposition. Très populaire, il a payé cher son engagement actif : en 2019, il fut emmené de force sur l'archipel de la Nouvelle-Zemble, aux confins de l'Arctique, officiellement pour y faire son service militaire. « *Navalny répétait que la Russie appartient aux citoyens, qu'elle est notre pays et qu'il faut se battre pour elle. Cette idée reste d'actualité* », affirme Marina, 40 ans, originaire d'Astrakhan. Son mari a été inquiété en raison de son opposition à la guerre, elle a perdu son travail pour le même motif. L'exil s'est imposé. Pour beaucoup, dans la salle, la mort de Navalny a provoqué une perte de sens, et conforté l'idée que l'implication politique ne pouvait mener qu'à la prison ou au cercueil. Le rassemblement vise à remobiliser cette génération militante que Navalny était parvenu à constituer, dans un pays où le renoncement est inculqué. Céder à l'abattement serait concéder la victoire au Kremlin. C'est sur son blog, en documentant la corruption dans les affaires publiques, qu'Alexeï Navalny s'est fait un nom. Avant de devenir, au cours de l'hiver

« On pensait que [Navalny] ressortirait comme Mandela et qu'il serait là, le moment venu »

— Une jeune Moscovite

2011-2012, l'une des figures de proue des grandes manifestations contre la fraude électorale. Dans les rangs de l'opposition libérale, ses propos nationalistes, hostiles en particulier aux migrants et aux musulmans tchétchènes, en font une personnalité controversée. Il s'impose néanmoins par son intransigeance et son charisme. À l'époque, il conspuie devant le Kremlin le parti Russie unie au pouvoir et appelle à s'opposer à la réélection de Poutine. Sa vie politique est un parcours d'obstacles. Le régime tente d'étouffer le mouvement qu'il a fondé et dont le nom changera plusieurs fois. Navalny, harcelé par les structures d'État, multiplie les séjours en prison et sera condamné par le pouvoir à demeurer dans l'opposition dite « hors système », celle qui n'a accès ni aux élections ni aux médias.

L'EMPÊCHEUR DE FRAUDER EN ROND

En 2017, Navalny frappe fort : dans une enquête devenue virale sur les réseaux sociaux, il dévoile, avec une ironie acide, la corruption extravagante du Premier ministre Dmitri Medvedev qui s'est acheté un yacht, des demeures de luxe, des vignobles en Toscane... Ces révélations suscitent généralement dégoût ou indifférence – dans ce domaine, les Russes en ont vu d'autres. En revanche, elles passent moins bien auprès de la jeune génération. Andreï Lochak en a fait une série documentaire, *L'Âge du non-consentement*, diffusée par la chaîne indépendante Dojd quelques jours avant l'élection présidentielle de 2018. Le journaliste y raconte la politisation des jeunes Russes, issue des grandes manifestations contre Medvedev. Le mouvement d'Alexeï Navalny est alors en pleine ascension : ses membres arpencent le pays, rallient des partisans – souvent novices, parfois nés sous Vladimir Poutine. Mais très vite, le pouvoir central s'inquiète de la multiplication de ces QG régionaux jusqu'à Vladivostok : l'audience de Navalny dépasse les *millionniki*, ces villes de plus d'un million d'habitants. Déjà, l'appareil répressif s'emploie à entraver cet élan. Fin février 2017, la commission électorale lui interdit de se présenter à une présidentielle jusqu'en 2028.



Quelques années plus tard, Andreï Lochak a retrouvé les protagonistes de sa série pour tourner la suite : Egor de Kaliningrad, Violetta de Mourmansk, Filipp de Toula. Le premier vit désormais aux États-Unis, les deux autres en Europe. Tous ont quitté la Russie avant le déclenchement de la guerre totale contre l'Ukraine. Car, en 2021, un tribunal de Moscou a qualifié d'« extrémistes » les organisations dépendant d'Alexeï Navalny. Lui-même est envoyé en prison à son retour de Berlin. Lilia Tchanycheva¹, représentante du mouvement dans la République du Bachkortostan, est arrêtée. Même les irréductibles n'ont d'autre choix que l'exil.

Navalny s'était imposé comme le leader naturel de l'opposition en tentant de faire vaciller un système privé d'alternance. « *Il était libéral, charismatique, parlait la même langue que toi. À côté, le Parti communiste sentait la naphtaline* », se souvient Mikhaïl, juriste de 28 ans qui a rejoint l'opposant en 2017, après l'avoir croisé dans sa ville de Sibérie, à Tioumen. Antidote au défaitiste, l'adversaire principal du Kremlin entendait incarner « *la belle Russie du futur* », projet qui, en 2024, a du plomb dans l'aile. Et la disparition d'Alexeï Navalny remet en question l'avenir d'un mouvement que l'exil a déjà sérieusement affaibli. Lors de la soirée anniversaire à Berlin, la question s'efface derrière l'hommage au disparu. Sur scène, sa veuve, Ioulia Navalnaïa, multiplie les messages d'encouragement : « *Le plus important, c'est de ne pas abandonner [...] S'il vous plaît, n'oubliez pas que nous sommes forts et nombreux*. » Mais les militants sont confrontés aux préoccupations inhérentes à l'exil, telle l'obtention de papiers, d'un logement, d'un travail. Même hors de Russie, les collaborateurs du Fonds de lutte contre la corruption (FBK), créé par Navalny, demeurent exposés aux représailles du régime. Comme Leonid Volkov, l'ancien directeur de la FBK, qui, en mars dernier, est agressé au marteau



À GAUCHE : Des membres de la fondation anticorruption, créée par Alexeï Navalny, saluent le public après le concert à Berlin, le 4 juin 2024.

CI-CENTRE : Ioulia Navalnaïa, veuve d'Alexeï Navalny, s'entretient avec le journaliste russe en exil Dmitry Nizovtsev. En juillet, elle a été condamnée par la justice russe et un mandat d'arrêt a été émis contre elle.

devant son domicile à Vilnius, en Lituanie. Surtout, le mouvement doit rester connecté à la population en Russie. L'enjeu est crucial : conjurer le piège de Poutine qui mise sur sa marginalisation, voire sa mue en « parti de l'étranger ». « *Le travail d'Alexeï a toujours consisté à identifier les failles du pouvoir et à les exploiter. Nous allons poursuivre ce travail et expérimenter* », annonce sa porte-parole, Kira Iarmych. Sur YouTube, dont le Kremlin s'emploie à limiter l'accès, les principaux visages de l'équipe s'adressent quotidiennement à leur auditoire en Russie. « *En dehors de quelques actions de nature politique, leur activité ressemble à celle de Mikhaïl Khodorkovski² : le commentaire et l'analyse de l'actualité en Russie. Les contenus diffusés aujourd'hui se rapprochent davantage des enquêtes publiées dans les médias d'investigation russes, observe le politologue Mikhaïl Komine, professeur invité au European Council on Foreign Relations (ECFR). Pour continuer à exister, le mouvement ne peut pas se contenter de cela : il doit s'assurer qu'il y a encore en Russie des gens prêts à les soutenir concrètement.* » À l'intérieur du pays, la répression ne faiblit pas : le 12 septembre s'est ouvert le procès de trois avocats de Navalny, visés par des accusations « d'extrémisme », passibles de six ans de détention. Éviter à tout prix la rupture entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés : libérés début août, Vladimir Kara-Murza, Andreï Pivovarov et Ilia lachine, dissidents non affiliés au mouvement de Navalny, formulent la même priorité. Seulement, les cercles d'opposition à Poutine

restent coutumiers des querelles stériles. Et leur incapacité à s'unir explique en partie leur discrédit. L'ancien député Dmitri Goudkov, cofondateur du Comité anti-guerre de Russie, le regrette. « *Nous tentons d'associer l'équipe de Navalny à nos initiatives, mais nous n'avons pas de réponses...* », glisse-t-il prudemment. « *En restant dans son couloir, elle écarte l'émergence d'un nouveau leader en dehors de ses rangs et qui aurait moins de capital politique* », avance Mikhaïl Komine. L'année dernière, une lettre appelant l'Union européenne à lever les sanctions visant deux oligarques russes a fait grand bruit au sein de la diaspora : Leonid Volkov, proche collaborateur de Navalny, figurait parmi les signataires. S'il s'en est expliqué, présentant même ses excuses, l'affaire a laissé des traces. « *Ces gens ont dépensé d'une manière irresponsable le capital politique d'Alexeï Navalny* », tranche le jeune opposant Alexandre Lavut. Aujourd'hui lycéen à Paris, il veut croire que la nouvelle vague d'émigration russe permettra l'émergence d'une génération porteuse d'une véritable culture politique, dont son pays est resté privé. « *J'apprends ici ce qu'est une vie politique, pas une manière de survivre, mais de débattre. Mon expérience française est une sorte de formation que je veux pouvoir utiliser quand surgira une fenêtre d'opportunité en Russie.* » À moins qu'un rapprochement ne s'opère : fin août, Ioulia Navalnaïa et Ilia lachine s'affichaient côte à côte sur le réseau social X, avec ce message en guise de légende : « *Nous avons imaginé quelque chose de bien, d'intéressant et utile. Ça vous plaira. Pas à Poutine.* » ●

1—Lilia Tchanycheva a été libérée en août 2024 à la faveur d'un échange de prisonniers.

2—Ancien oligarque (PDG de Loukos) exilé à Londres, où il finance des organisations et des médias hostiles au président Poutine.

NAVALNY EN 5 DATES

- 1976.** Naissance dans la région de Moscou.
- 2011.** Création de la fondation anticorruption.
- 2013.** Candidat à l'élection du maire de Moscou.
- 2020.** Empoisonnement en Sibérie.
- 2024.** Mort en détention.

PORTFOLIO

CRIMES SANS CHÂTIEMENT

Une exposition organisée par
le Centre de défense des droits humains Memorial

Tchétchénie, Syrie, Ukraine : depuis trente ans, l'armée russe reproduit les mêmes crimes, d'un terrain de guerre à l'autre. Trente ans aussi que ces exactions sont documentées par des photographes qui capturent les atrocités subies par les populations civiles. À l'occasion du Prix Bayeux Calvados-Normandie des correspondants de guerre, une exposition retrace le travail de plusieurs photographes russes. Un voyage dans l'espace et le temps.

Cette rétrospective a pour origine le projet du Centre de défense des droits humains Memorial intitulé «30 ans avant¹». En février 2023, ce centre publiait un rapport consacré aux exactions perpétrées par les forces russes² : «Le fait que des crimes passés demeurent impunis génère de nouveaux crimes et de nouveaux criminels. Ainsi,

Marioupol [Ukraine], réduite en cendres en 2022, est une conséquence de la destruction de Grozny [Tchétchénie], vingt-deux ans auparavant. L'impunité dont ont bénéficié les auteurs des carnages de Samachki et de Novye Aldy [villages tchétchènes «nettoyés» par l'armée russe pendant les première et deuxième guerre de Tchétchénie] a engendré Boutcha [Ukraine]. Il ne peut y avoir de paix durable sans mémoire et sans justice. »

Ce portfolio tiré de l'exposition «Crimes sans châtiment» présente des œuvres de ces Russes, dont beaucoup ont été contraints à l'exil. Car en Russie, leurs reportages les exposent à des peines de prison. Nous avons choisi des images qui racontent la vie en marge des lignes de front. Une vie non dénuée de légèreté, ce qui rend les atrocités de la guerre plus absurdes et plus terribles encore.



1–<https://aboutrussia.org/fr>

2–*Une chaîne de guerres, une chaîne de crimes, une chaîne d'impunité : les guerres russes en Tchétchénie, en Syrie et en Ukraine*, février 2023, Centre de défense des droits humains Memorial (<https://ruswars.org/en>).



DU 7 AU 13 OCTOBRE 2024
PRIX BAYEUX CALVADOS-NORMANDIE
DES CORRESPONDANTS DE GUERRE

**Crimes sans châtiment,
trente ans de crimes de guerre de l'État russe**
Exposition au Prix Bayeux Calvados-Normandie
des correspondants de guerre, jusqu'au 9 novembre.
Commissaire d'exposition : Anna Shpakova.

Le samedi 14 octobre à 16h, à la Halle ô Grains, rencontre
animée par Tchérina Jerolon, responsable du programme
Conflits, justice et migrations (Amnesty International).

TCHÉCHÉNIE
LA DEUXIÈME GUERRE DE
TCHÉTCHÉNIE (1999–2009)
© DMITRI BELIAKOV

Grozny, 4 février 2000.
Sur la place Minoutka,
des soldats se détendent
sur des chaises qu'ils ont
récupérées dans les ruines.

TCHÉCHÉNIE
LA PREMIÈRE GUERRE DE
TCHÉTCHÉNIE (1994-1996)
© OLEG KLIMOV

Grozny, mai 1995.
Une femme embrasse une
croix sur le mur d'une église
orthodoxe détruite.





RUSSIE

RUSSIE (2022-2024)

© PHOTOGRAPHE RUSSE ANONYME

Saratov, février 2023.
Une femme skie parmi les chars
dans le parc de la Victoire.



UKRAINE

LA GUERRE EN UKRAINE (2014-)

© VICTORIA IVLEVA

Kiev, avril 2024.

Dans le jardin botanique,
le magnolia est en fleurs.**SYRIE**

L'OPÉRATION DES TROUPES RUSSES EN SYRIE (2015-2017)

© DMITRI BELIAKOV POUR LE SUNDAY TIMES

Alep Ouest, 3 novembre 2016.

Des mannequins gisent au milieu
d'un atelier de tailleur.**UKRAINE**

LA GUERRE EN UKRAINE (2014-)

© VICTORIA IVLEVA

Mykolaïv, 13 août 2022. Ce « ptérodactyle de guerre » est un ancien transport militaire abandonné près de l'aérodrome.

DÉBAT

DOIT-ON EXCLURE CERTAINS PAYS

L'Azerbaïdjan, pays hôte de la COP29¹. Un Iranien, président du Forum social du Conseil des droits de l'homme... Faut-il bannir des comités internationaux les États qui enfreignent les droits humains ?

– Par Théophile Simon

MICHEL LIÉGEOIS

Professeur de relations internationales, Université catholique de Louvain (Belgique)



Il est vrai que les institutions des Nations unies donnent parfois l'impression de propulser un pyromane à la tête des pompiers. Je comprends que cela suscite l'indignation. Allons cependant au bout de cette logique et excluons de toute responsabilité les pays qui enfreignent les droits humains, l'environnement ou la paix. Cela requiert d'établir des critères, pour départager les dignes des indignes. Or la marche du monde n'est pas dichotomique. On se rendrait rapidement compte qu'il y existe des nuances, et que les bons élèves, si l'on y regarde d'un peu plus près, ne sont pas si exemplaires qu'on le pense. Ces critères nécessiteraient par ailleurs de faire l'objet d'un vote majoritaire parmi les nations, ce qui me paraît aujourd'hui impossible au vu du contexte politique international, passablement fracturé.

L'exclusion des pays autoritaires transformera vite le Conseil des droits de l'homme en un club presque exclusivement constitué de pays occidentaux, distribuant les bons et les mauvais points du haut de son Aventin. L'image renvoyée serait tout aussi désastreuse. Je pense qu'il faut laisser aux grandes ONG la fonction de dénoncer les abus. La plupart font cela très bien, et elles ont même davantage de crédibilité, car elles se désintéressent des considérations géopolitiques.

Les conseils, conférences, forums et autres comités internationaux ont une autre fonction : celle de permettre le dialogue. L'ordre du jour du Conseil des droits de l'homme, même présidé par l'Arabie saoudite, reste les droits de l'Homme. Les défenseurs des droits humains ne doivent pas pour autant abandonner leurs principes, et cela peut amener les autres pays à consentir certaines concessions. Quoi qu'il en soit, cette diversité permet de confronter les points de vue, d'échanger, et peut-être de convaincre. Bref, c'est la base de la démocratie ! Une présidence saoudienne, chinoise, iranienne – ou tout autre pays autoritaire – doit par ailleurs jouer les bons offices, elle ne peut pas se murer dans une opposition stérile. L'Arabie saoudite n'a-t-elle pas fait quelques progrès sur le plan des droits des femmes, même si le chemin est encore long ? Le grand public a une vision idéalisée des institutions internationales. Il lui paraît logique que le Conseil de sécurité soit entièrement composé des paragons de la paix ou que les membres du Conseil des droits de l'homme soient tous de bons élèves. Or il faut faire de la pédagogie pour expliquer pourquoi ce système, même imparfait, reste tout de même utile. Le miracle de l'ONU, c'est que tout le monde se parle. C'est vital, car c'est ce qui fait la différence entre un désaccord et un conflit.

1- La Conférence des Nations unies sur le climat (COP29) se déroulera du 11 au 22 novembre à Bakou, en Azerbaïdjan.

DES INSTANCES INTERNATIONALES ?

Les Nations unies ont déjà acté le principe selon lequel l'adhésion au Conseil des droits de l'homme devrait tenir compte de la contribution des candidats à la promotion et à la protection des droits de l'Homme. Comme souvent, cependant, il existe un fossé entre les aspirations déclarées et les réalités sur le terrain. Il est regrettable qu'un pays qui viole massivement ces droits – l'Iran, par exemple – trouve le moyen de se placer dans les organes des Nations unies où il fait la leçon aux autres.

Notre système de gouvernance mondiale a besoin d'une réforme urgente pour garantir des solutions mondiales durables, justes et de long terme. Quelques exemples clés montrent à quel point les institutions internationales résultant du chaos et de la destruction de la Seconde Guerre mondiale n'ont pas su se renouveler et s'adapter, qu'il s'agisse de l'absence de structures internationales efficaces et crédibles en matière de gouvernance climatique et environnementale, de droits humains ou des droits des femmes... Certes, le climat géopolitique actuel rend toute réforme difficile. Cependant, l'inaction n'est pas une option.

Si nous ne réformons pas notre architecture de gouvernance mondiale, nous serons submergés par toute une série de crises qui se renforcent mutuellement, avec des coûts énormes en matière de bien-être humain. C'est la raison pour laquelle le Forum sur la gouvernance mondiale appelle à la tenue d'une conférence de révision de la Charte des Nations unies, comme le prévoit l'article 109 de cette charte. Nous plaidons pour l'instauration d'une Assemblée parlementaire mondiale en tant que deuxième chambre au sein du système des Nations unies, en étroite coordination avec l'Assemblée générale dans une structure bicamérale. Elle renforcerait la légitimité démocratique de l'ONU et permettrait d'aborder les problèmes mondiaux en se concentrant sur les intérêts plus larges de l'humanité au-delà des préoccupations nationales.

En ce qui concerne plus spécifiquement les droits humains, il faut faire de l'actuel Conseil des droits de l'homme un organe essentiel des Nations unies, dont l'importance serait équivalente à celle du Conseil économique et social de l'ONU ou du Conseil de sécurité. Enfin, l'une des lacunes majeures de la Charte des Nations unies demeure l'absence de toute référence à l'environnement. Nous plaidons pour la création d'un Conseil du système terrestre qui permettrait une gouvernance efficace, scientifique et intégrative sur ce front.

AUGUSTO LOPEZ-CLAROS
Économiste, président
du Forum mondial sur
la gouvernance mondiale





CULTURE

FILM

Quel mal à ça ?

Adi a 17 ans. Il se fait lyncher par des homophobes dans un village roumain. *Trois kilomètres avant la fin du monde* d'Emanuel Parvu décrit la manière dont une société s'organise pour nier cette agression et isoler sa victime.

La fin du monde, elle est là, dans toute sa beauté sauvage, dès les premiers plans du troisième long métrage d'Emanuel Parvu. Au sud de la Roumanie, dans le delta où les eaux du Danube se mêlent à celles de la mer Noire : un village qui a tout d'un paradis perdu. Le vent balaie les herbes folles, les rues sablonneuses sont baignées de lumière, les animaux vont sans attache et les plages désertes s'étendent à perte de vue. Sfantu Gheorghe

n'est accessible qu'en bateau, à une heure de traversée de la ville la plus proche. Est-ce une chance ? Est-ce une malédiction ? Le cinéaste roumain, qui passait ses étés d'enfance dans cette région isolée, a eu tout loisir de se poser la question, et il a trouvé là le décor parfait pour ausculter le malaise d'une société déchirée entre la charge de la tradition et les bouleversements de la modernité, l'attrait du dehors et la tentation du repli. Les personnages de son drame

à ciel ouvert ne savent plus où ils en sont. Ils se débattent avec leurs dilemmes et tournent en rond dans un cadre idyllique qui se change en prison. Il n'y a pas de doute sur les aspirations d'Adi, que le film découvre alors qu'il profite des derniers feux de l'été, et certainement son dernier dans le delta où il a grandi. Il ne rêve que de partir ailleurs, vers la grande ville de Bucarest, l'horizon lointain. Il veut fuir, et le film ne lui donne pas tort.



LE COUP DE CŒUR D'AURÉLIE



Perché sur son vélo, un jeune Guinéen slalome dans Paris entre piétons et trottinettes, répétant dans sa tête le récit qu'il livrera à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). *L'Histoire de Souleymane*, du réalisateur français Boris Lojkine (*Camille, Hope...*), est une immersion dans le quotidien d'un livreur sans papiers. Une fiction nourrie par un solide travail de documentation sur ces travailleurs invisibles qui pédalent non-stop pour livrer burgers et pizzas. La caméra suit au plus près les trajets éreintants de Souleymane dans les rues de Paris, filmée comme une ville étrangère, sans autre bande son que la cacophonie urbaine.

Vulnérable physiquement, psychiquement, Souleymane peine à se frayer un chemin : il lui faut payer l'homme qui l'aide dans ses démarches et celui qui l'arnaque, réserver dès le réveil sa place en dortoir pour le soir, expliquer à sa fiancée restée au pays qu'elle ne pourra pas le rejoindre... Dans cette course contre la montre, le cinéaste ménage cependant quelques instants de répit, un café offert dans un kebab ou la sollicitude d'un client âgé. Moments d'humanité précieux qui font respirer le film. Quant à Abou Sangare, interprète du personnage principal, il est de toutes les scènes. Mécanicien à Amiens dans la vie réelle, il a reçu le Prix du meilleur acteur et le Prix du jury dans la catégorie « Un certain regard » au Festival de Cannes. Une récompense plus que méritée. – Aurélie Carton

Il a à peine le temps de vivre une amourette dans la chaude pénombre du village qu'on le retrouve prostré dans sa chambre, le corps bleui, le visage tuméfié. Il s'est fait tabasser par des types sortis de la nuit. Il les connaît inévitablement, tout le monde se connaît. Les policiers enquêtent à pied et sans se presser dans les rues inondées de soleil. Les coupables sont vite retrouvés. Ils ont été pris d'un coup de sang, mais ils ont leurs raisons. Adi, ils l'ont vu traîner avec un touriste. Et l'embrasser. Ils l'ont rossé tout simplement « parce que c'est un pépé ». Quel mal à ça ? Distingué par la Queer palme lors du dernier Festival de Cannes où il était en compétition, *Trois kilomètres jusqu'à la fin du monde* est un film grinçant

sur l'homophobie et l'intolérance. Et pour Emanuel Parvu, bien au-delà, une réflexion sur l'amour parental et les rouages d'une communauté où les valeurs fluctuent au gré des intérêts. Dans le périmètre du village cerné par les eaux, le cinéaste roumain, qui fit l'acteur chez Chritian Mungiu, orchestre avec verve et minutie un petit théâtre de la cruauté, où la corruption dévore tout et où l'obscurantisme n'est jamais loin, avec un visage et des convulsions qui font froid dans le dos. – Laurent Rigoulet

**Trois kilomètres
jusqu'à la fin du monde**
Emanuel Parvu
1 h 45. Sortie le 23 octobre.
Un film soutenu par Amnesty International.

L'Histoire de Souleymane
Boris Lojkine
1 h 33. Sortie le 9 octobre.

42

43

RÉCIT

Requiem pour un pays perdu

Comment continuer à vivre quand le monde s'est effondré ? Pour la Russe Elena Kostiotchenko, l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par l'armée russe le 24 février 2022 est une tragédie intime autant que collective. Dans *Russie, mon pays bien-aimé*, la journaliste de 36 ans, orpheline du journal *Novaïa Gazeta* où elle avait trouvé une seconde famille, rassemble quinze ans de reportages. Témoin de l'horreur, contrainte à l'exil (elle ne cesse de déménager), elle mêle au récit de sa vie professionnelle des éléments plus personnels pour brosser un portrait intime, sensible et puissant de la Russie poutinienne. « *Le fascisme est là depuis longtemps (ouvrez les yeux)*. » Sous sa plume, le pays se révèle à travers ses marges : laissés-pour-compte de la croissance, gays et lesbiennes, travailleuses du sexe, peuples autochtones du Grand Nord, personnes handicapées privées de tous leurs droits... L'enchevêtrement de ces vies singulières dit mieux que tout essai politique l'empreinte des traumatismes du xx^e siècle, l'impunité des puissants et l'écrasement des individus par l'État, les préjugés ou l'indifférence. Ce sont des textes durs, parfois à la limite du supportable, mais d'une douloureuse tendresse et d'une profonde humanité. L'empathie de l'autrice se retrouve dans son écriture, qui s'imprègne des mots de tout un chacun, qu'il soit flic, enfant ou pêcheur. Une écriture capable de faire jaillir la lumière au cœur des ténèbres – mais dont Elena Kostiotchenko reconnaît pourtant les limites : « *Un mot peut-il arrêter la guerre ? / (non) / Un mot peut-il sauver un pays ? / (non) / Un mot peut-il sauver celui qui le prononce ? / Moi, il m'a sauvée. / Mais rien que moi.* »

– Johann Bähr



Russie, mon pays bien-aimé
Elena Kostiotchenko

Trad. Emma Lavigne et Anne-Marie Tatsis-Botton
Éd. Noir sur Blanc, 394 p., 24 euros.

ROMAN

Fable ougandaise

Kirabo, 12 ans, est habitée par des émotions si fortes qu'elle donne naissance à un « autre soi », un « double maléfique » qui vole au-dessus de son corps et commet des « choses insensées ». Il est vrai que l'adolescente est remplie de colère et de frustration. Personne ne lui répond, ni ses grands-parents adorés qui l'é élèvent, ni les autres enfants quand elle demande où est passée sa mère. Alors un jour, en cachette, Kirabo rend visite à Nsuuta, la sorcière aveugle, pour connaître cette vérité qu'on lui cache. Mais la vieille femme lui raconte une autre histoire, et comment les hommes privèrent les femmes de leur « état originel » pour les « rétrécir » et les dominer. C'est ainsi que démarre ce récit, dans un village rural d'Ouganda. Plus tard, en partant vivre à Kampala avec son père, Kirabo découvrira un autre secret, inattendu. Salué par la critique en Afrique comme au Royaume-Uni, où vit désormais l'autrice, ce roman teinté de magie part des questions existentielles d'une adolescente trop curieuse, pour raconter l'histoire d'une émancipation féminine. En effectuant des allers-



retours dans l'histoire du pays marqué par la dictature d'Idi Amin Dada (1971-1979).

– Adélaïde Robault

La Première Femme
Jennifer Nansubuga Makumbi
Trad. Céline Schwaller
Éd. Métailié, 544 p., 23 euros.



LIVRE

Notre famille afghane

Olivier Jobard

Dans *Cœur de pierre*, en 2019, le photographe Olivier Jobard et sa femme Claire Billet filmaient le parcours d'intégration de Ghorban, un enfant afghan de 12 ans exilé à Paris. Deux ans plus tard, sa fratrie est rapatriée en France quand les talibans prennent Kaboul. Une sœur redémarre ses études d'infirmière, une autre doit quitter son amoureux... En images et courts textes, le livre *Notre famille afghane* chronique ce déracinement mais aussi l'énergie de jeunes qui reconstruisent leur vie. – A.C.

Les Éditions de juillet, 45 euros.
Un livre soutenu par Amnesty International.

SÉRIE

L'autre front de la lutte écologique

Une ère nouvelle s'est ouverte en matière de respect des droits humains : celle de la justice climatique. Disponible sur Arte.tv, une série documentaire montre comment, en Europe, des collectifs de citoyens poursuivent en justice leur État pour inaction climatique. « Mon objectif est de montrer que tout n'est pas perdu et que la justice peut faire changer les choses. C'est la seule arme qui nous reste pour contraindre les États et les entreprises puisque le monde politique et industriel n'a rien fait contre le dérèglement climatique », explique le réalisateur Zouhair Chebbale qui se qualifie lui-même « d'éco-anxieux ». Le film suit quatre actions judiciaires. Celle, victorieuse, de la Fondation Urgenda qui a gagné son procès en 2019 aux Pays-Bas, prouvant qu'il est possible d'obliger un État à accélérer la transition écologique. Celle de quatre ONG qui ont lancé en 2018 la pétition titrée « L'affaire du siècle » (2 millions de signatures), et qui poursuivent la France devant les tribunaux. En Suisse, c'est le mouvement des Aînées pour la protection du climat qui a porté plainte contre la Confédération

helvétique devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) (lire le récit de *La Chronique* n° 443). Tandis qu'au Portugal, un collectif de six jeunes (dont la cadette n'a que 12 ans à l'époque) a assigné son gouvernement et 32 États devant la CEDH pour « avoir échoué à faire leur part afin d'éviter une catastrophe climatique ». À l'écran, leur avocat Gerry Liston, membre du Global Legal Action Network, assure qu'il s'agit d'*« une lutte pour la survie »*. Le cinéaste filme leurs séances de *media training* [« formation aux médias »] et la première conférence de presse, jusqu'à ce que le couperet tombe. Les jeunes plaignants sont déboutés par la CEDH. Mais leur combat continuera devant d'autres instances judiciaires. Et fera certainement des émules...
– Adélaïde Robault

Justice climatique, quand la lutte pour le futur entre dans les tribunaux
Zouhair Chebbale, coécrit avec Léa Durcré
4 épisodes de 15 minutes, disponibles sur Arte et YouTube.
Une version de 52 minutes sera diffusée sur Arte, puis UshuaïaTV (en décembre). Une série soutenue par Amnesty International.

PODCAST

Sœurs in power

Amnesty International

Et de six : la nouvelle saison du podcast We made it d'Amnesty International met en lumière des combats de femmes qui se battent pour leurs droits. Le premier épisode revient sur l'occasion manquée d'établir une définition européenne du viol fondée sur le consentement ; le deuxième nous fait découvrir Radio Begum, faite pour et par les Afghanes ; le troisième présente des initiatives pour endiguer les violences sexistes et sexuelles en ligne. À vos écouteurs ! – A.C.

Sur toutes les plateformes,
liste sur : linktr.ee/we_made_it
Écrit par Tanguy Blum
Produit par Christophe Payet.



Les recycleurs de maux

Dans la capitale congolaise du Nord-Kivu, comme dans les camps de déplacés, les slameurs font résonner des textes politiques. Face à la crise humanitaire, leur poésie orale fait office de thérapie.

C'est un labyrinthe de bâches blanches, un interminable dédale de tentes. Steven Mindo et ses amis ont encore du mal à s'y repérer. Presque chaque jour, le Masisi Slam, un collectif de slameurs – artistes pratiquant une poésie orale –, s'enquiert d'un endroit calme pour écrire. Pas facile dans le bourdonnement incessant des camps de déplacés. « On n'a plus notre espace ni nos livres, mais on continue d'écrire et de slamer, on n'a pas le choix », assure Steven. « On est comme une famille. Même démunis, être ensemble est important, on mange la galère, le stress, et le soir on est rassasiés ! », s'amuse-t-il. « Ici, celui qui mange un repas, c'est quelqu'un qui mange trop. »

Début février, les bombardements répétés des rebelles du M23¹ ont conduit le petit groupe originaire de Saké (à 20 kilomètres de Goma) à fuir vers Mugunga, dans la banlieue de la capitale du Nord-Kivu où sont réfugiées près de 600 000 personnes. « On a tous perdu des proches dans cette guerre, des voisins ou des amis », confient d'une même voix les slameurs. « Voir leurs corps gisant sur le sol, déchiquetés par les éclats, tout ça génère la peur de l'ennemi et nous pousse à partir », reconnaît Steven. Pour ce collectif formé en 2019, le conflit et leur quotidien sont sources d'inspiration. Depuis 2022, plus de 1,6 million de Congolais ont été déplacés provoquant une crise humanitaire dans cette province du Nord-Kivu. Les combats

« Le crépitement des balles est le métronome de nos nuits »

– Laetitia, slameuse

se poursuivent entre d'un côté le M23, soutenu² par le Rwanda voisin, et de l'autre, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). « *Même dans les camps, nous ne sommes pas à l'abri, des bombes continuent de tomber* », souffle Zénith, l'un des slameurs de la bande.

Engagés et enragés

Pour ces jeunes de l'est de la RDC, les conflits à répétition font partie du quotidien. « *J'ai connu ma première guerre en 2006, j'avais 6 ans. En 2007, on a fait plus de 30 kilomètres à pied en une journée pour fuir les combats ; et en 2012, il y a eu la première guerre avec le M23. On a une bonne dose de colère, d'incompréhension, de stress. Et puis, à force, on devient plus résistant* », poursuit Zénith.

Régulièrement, les artistes déambulent dans le camp pour une session slam improvisée. Leur parole et leur flow aimantent une foule d'enfants tandis que les adultes, curieux, observent légèrement en retrait. « *Qui nous a déplacés ?* », interrogent les slameurs, « *M23 na Rwanda* », scande la foule de gamins. D'un naturel timide, Laetitia est pourtant la première à se lancer. « *Mon slam évoque la guerre et la souffrance des victimes* », prévient la jeune fille. Une précision presque superflue, tant ce sujet est au cœur de tous les textes du Masisi Slam. « *Le crépitement des balles est le métronome de nos nuits* », lance-t-elle à l'assemblée attentive. Son texte n'épargne ni l'armée ni les wazalendos (« patriotes » en français), des miliciens engagés contre le M23 et régulièrement accusés de maltraiter la population : « *Ceux qui sont censés nous protéger nous menacent, ceux qui se sont dévoués pour défendre la patrie nous volent. [...] La peine est devenue pour nous une mère, la détresse un père, la tristesse un frère* », assène Laetitia.

Avec leurs mots, ils agissent comme des « recycleurs des maux de la communauté », explique Steven. « *On les fait remonter aux décideurs. Si je le dis*

en tant qu'artiste, je serais plus écouté qu'en tant que citoyen ». Le slam est une bouffée d'oxygène, une thérapie face au quotidien. « *L'écriture me permet de déposer la colère sur une feuille, d'être libre, de m'épanouir psychologiquement. C'est un processus de guérison* », reconnaît De Paul Bakulu, un slameur de Goma.

Une slamothérapie aux racines politiques

À l'origine du collectif Goma Slam, trois activistes de la Lucha, un mouvement citoyen luttant en faveur de la justice sociale³. D'ailleurs, De Paul se décrit comme un « *aktiviste* » : « *Grâce au slam, nous avons trouvé une forme de liberté d'expression sur des sujets politiques alors que les gens sont réprimés, menacés, arrêtés. Les gens nous écoutent, notre art est devenu une tribune d'expression populaire qui permet de gérer la frustration de manière non violente.* » Toute l'année, les membres du collectif sillonnent écoles et universités de la ville pour initier les élèves au slam. « *Si tu pars dans une école pour parler de la Lucha, tu ne seras pas le bienvenu. Mais si tu y vas en tant que poète, tu peux mobiliser les jeunes autour des questions d'intérêts communautaires et politiques* », confie De Paul. Ce jour-là, les slameurs de Masisi et de Goma sont venus confronter leurs textes aux étudiants en médecine. « *Tout est flou à l'horizon. [...] Nous voulons voir disparaître les braconniers de nos espoirs et de nos rêves. Nous voulons voir disparaître les voleurs de notre destin* », clame Steven, drapeau congolais noué autour du cou. Goma est aujourd'hui considérée comme la capitale du slam au Congo. « *Ailleurs, ils nous surnomment les slameurs enragés, car nous sommes actifs sur tous les fronts* », souligne Esther Arumba. Dans les quartiers nord, la jeune artiste anime des ateliers de slamothérapie auprès des femmes victimes de violences sexuelles. « *L'objectif n'est pas d'en faire des slameuses, mais qu'elles reprennent confiance et retrouvent la parole.* » – Bastien Massa

1– Mouvement du 23 mars. Ce groupe armé, créé en 2012, compterait dans ses rangs plus de 2 500 membres. Il est accusé d'être soutenu financièrement et matériellement par le Rwanda.

2– Selon le Groupe d'experts des Nations unies.

3– Lire la BD *Lucha*, de Justine Brabant et Annick Kamgang, éd. La Boîte à Bulles, en vente sur <https://boutique.amnesty.fr/>

VIE DU MOUVEMENT

- Pages réalisées
par Grégoire Osoha



LES EXPERTS

Maillons discrets mais essentiels de la mécanique amnestienne, Louise et Martine font partie d'un groupe d'une vingtaine de référents Pays.

Lorsque Yves Prigent, chargé du soutien et de la valorisation des Commissions et Régions au sein d'Amnesty International France, a dû recruter un bénévole pour la fonction de référent « Amérique du Nord », la candidature de Louise a tout de suite retenu son attention. Étudiante spécialisée en relations internationales à Sciences Po Paris, la jeune fille a passé un an à la prestigieuse

université McGill de Montréal. Par ailleurs, une partie de sa famille vit dans le Minnesota. Louise s'est portée candidate parce qu'elle avait entendu parler d'Amnesty International par l'Antenne Jeunes de Sciences Po. Elle se cherchait une expérience concrète pour compléter ses études.

Depuis environ un an, elle épingle donc la presse nord-américaine (*New York Times*, *Washington Post*, *The Economist*, Radio-Canada) et rédige une revue de presse hebdomadaire – ou bimensuelle en période de vacances ou d'examens – répertoriant les cas de violations de droits humains outre-Atlantique. Un travail qu'elle partage sur différentes listes de diffusion du mouvement en France. La référente est également chargée de glaner des informations auprès du Secrétariat international de l'organisation pour répondre aux questions des groupes locaux français. Comme celles sur le procès inique intenté contre des militants wet'suwet'en au Canada¹ ou encore, les atteintes au droit à l'avortement aux États-Unis. « *J'ai l'impression de contribuer à la grande machine d'Amnesty International. Et en plus, j'apprends des choses. Je n'avais pas conscience par exemple que les réglementations en matière d'IVG pouvaient différer autant d'un État à un autre aux USA* », s'enthousiasme la militante.

AU CENTRE
Louise, aux côtés de Miriam Bankston (à gauche) et de Kacey Keeton.
© GRÉGOIRE OSOHA

À DROITE
Cartes postales avec la photo de Rocky Myers enfant, utilisées lors d'une action solidaire aux États-Unis.
© DR



Au sein d'Amnesty International France, le nombre de référents Pays comme Louise varie en fonction des besoins et priorités du mouvement. Référente Israël/Territoire palestinien occupé/État de Palestine depuis quinze ans, Martine a observé une explosion des sollicitations émanant des différents services du Secrétariat national après le 7 octobre. Elle répond aussi à la presse à propos des analyses d'Amnesty International sur les violations commises par les deux parties. Les groupes locaux ne sont pas en reste, la questionnant sur la possibilité de soutenir tel ou tel appel, ou bien de programmer un événement avec telle ou telle organisation. La référente peut enfin être associée au travail de plaidoyer diplomatique de l'ONG. Elle se souvient par exemple de sa visite à l'ambassade d'Israël en France à l'occasion de la sortie du rapport « La Gâchette facile » en 2014. « *La présidente d'Amnesty International France de l'époque a été fouillée jusque dans ses bottes. L'ambassadeur s'était montré glacial et méprisant à notre endroit. Il s'est exprimé en anglais pour nous dire que nous offensions l'armée israélienne.* » Pour tenir lorsque la tension monte, Martine se ressource auprès des militants de terrain et des associations partenaires. C'est le secret de sa longévité.

Louise l'a bien compris. Au mois de juin dernier, la jeune référente Amérique du Nord organisait, avec la commission « Abolition de la peine de mort et de la torture », une conférence sur le cas de Rocky Myers, condamné à mort en Alabama. Avec comme invitées de marque l'avocate Kacey Keeton et la chargée d'enquête Miriam Bankston. « *Ça m'a ému de leur remettre les lettres de soutien que nous avions réunies pour Rocky. Surtout après que je les ai entendues dire que ces petits gestes de solidarité étaient très importants pour lui, qu'ils lui redonnaient une part de dignité. À tel point que ses codétenus l'appellent désormais Monsieur Facteur!* » ●

LES RÉFÉRENTS PAYS

—
Bénévoles assurant le suivi d'une zone géographique, les référents pays ou région ont une connaissance fine de la situation des droits humains et du travail d'Amnesty International sur le territoire concerné. Ils participent à la réalisation des actions de mobilisation et jouent un rôle de conseil et de représentation auprès des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Le tout en coordination avec le service des relations extérieures et auprès des médias en lien avec le service presse et le Secrétariat international.

**Annonces à découvrir
sur amnesty.fr/offre-benevolat-siege**

1— Rapport « Criminalisation, intimidation et harcèlement des défenseur-e-s des terres Wet'suwet'en », en ligne sur amnesty.fr. Lire *La Chronique* n° 454, p. 46.

AGENDA

Pour en savoir plus : www.amnesty.fr/agenda

L'esprit des Doors à Thonon-les-Bains

Le groupe Thonon Chablais fête ses 45 ans en musique ! Avec « Morrison Hotel, a tribute to the Doors », Pamela Pogo rejoint le répertoire du groupe à l'esprit révolutionnaire, entré dans la légende du rock.



© DR

C'est quoi ? Deux concerts de soutien, de 19 h à 23 h 30, entrée 10 €.

Contact : thononchablais@amnestyfrance.fr

C'est où ? Maison des associations de Thonon-les-Bains.

C'est quand ? Le 12 octobre.

ROMORANTIN (41)

Foire aux livres

Salle de Lanthenay

romorantin@amnesty.fr

5 et 6 octobre

VERDUN (55)

Foire aux livres

Marché couvert, cour Clouet
verdun@amnestyfrance.fr

5 au 9 octobre

GUÉRET (23)

Exposition d'art

Salle Chaminadour

duranton.dominique@orange.fr

5 au 12 octobre

ROUEN (76)

Foire aux livres

La Halle aux Toiles

rouen@amnestyfrance.fr

5 et 6 octobre

BAR-LE-DUC (55)

Foire aux livres

Salle Dumas,

1, place Sainte-Catherine

AIGroupe292@hotmail.fr

5 et 6 octobre

COUTANCES (50)

Foire aux livres

Centre d'animation les Unelles

11 rue Saint-Maur

saintlo@amnestyfrance.fr

12 octobre

LA CIOTAT (13)

Foire aux livres

18, rue Louis-Vignol

clemaitre7@gmail.com

12 et 13 octobre

MARTIGUES (13)

Foires aux livres

Cour de l'île
et jardin de Ferrières

martigues@amnestyfrance.fr

12 et 13 octobre

LISIEUX (14)

Vente de livres et CD

Mosaïc, 13, bd Pasteur

amnesty.lisieux@gmail.com

16 au 19 octobre

GRANVILLE (50)

Foire aux livres

Salle de Hérel

didier.pernelle@nordnet.fr

19 et 20 octobre

ARGENTAN (61)

Foire aux livres

Hall des expositions

argentan@amnestyfrance.fr

26 et 27 octobre

STRASBOURG (67)

Cinéma

Médiathèque André-Malraux

Cybersurveillance, à 18 h

strasbourg4@amnestyfrance.fr

24 octobre

ACTION DU MOIS

ÉTATS-UNIS

Steven
Donziger



Monsieur le Président,

Je vous écris au sujet de Steven Donziger, un avocat américain qui a aidé des communautés autochtones en Équateur à remporter une victoire judiciaire contre Chevron. Cette entreprise avait en effet délibérément déversé sur leurs terres ancestrales des milliards de litres de déchets pétroliers pendant plusieurs dizaines d'années.

À l'issue d'un procès inique et à la suite d'une campagne de diffamation menée par Chevron, Steven Donziger a été détenu de façon arbitraire à New York. Il a passé 45 jours en prison et plus de 900 jours d'assignation à résidence au lieu des six mois prononcés par la justice.

En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous exhorte à gracier cet avocat et à veiller à ce qu'il puisse poursuivre ses activités de défense des droits humains.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Adressez vos appels à

Président Joseph Biden

The White House

1600 Pennsylvania Avenue NW

Washington, DC 20500, États-Unis

Courriel par formulaire :
www.whitehouse.gov/contact/

Copie à envoyer à

Ambassade des États-Unis d'Amérique
2, avenue Gabriel 75008 Paris

Retrouvez cette action
et d'autres propositions sur :
amnesty.fr/personnes

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Anne Savinel-Barras

RESPONSABLE ÉDITORIALE

Pauline David

RÉDACTRICE EN CHEF

Virginie Roels

PREMIÈRE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Claire Laudereau

RÉDACTRICE RESPONSABLE CULTURE

Aurélie Carton

JOURNALISTE

Michel Despratz

ASSISTANTE ICONOGRAPHIQUE

Vanessa Lepoutre

CONTACT RÉDACTION

chronique@amnesty.fr

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Anouchka

Philémon Barbier

Johann Bihr

Étienne Bouche

Diego Calmard

Christian Caujolle

Bernard Debord

Josette Debord

Eric Dourel

Elsa Dupont

Pierre Haski

Lucien Lung

Grégoire Osoha

Guillaume Pajot

Laurent Rigoulet

Adélaïde Robault

Damien Roureau

Max Sher

Théophile Simon

Pierre Terraz

CORRECTRICES

Mireille Berkani

Élisabeth Maucollot

CONCEPTION / RÉALISATION

Élise Desmars-Castillo

Virginie Heid

Teresa Malheiro

EN COUVERTURE

© Lucien Lung, État Karenny (Myanmar), mai 2024. Un soldat rebelle marche dans l'hôpital de Daw Ta Ma Gyi, détruit par l'armée birmane en mars 2023.

ABONNEMENTS

3 €/mois ou 36 €/an

(30 € si membre

d'Amnesty International)

CONTACT ABONNEMENTS

smid@amnesty.fr

IMPRESSION

Aubin Imprimeur

86 240 Ligugé

N° DE COMMISSION PARITAIRE

0424684664

ISSN : 0761-9359

Dépôt légal : 4^e trimestre 2024

La Chronique, mensuel
d'Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75 940 Paris cedex 19

**BONNES NOUVELLES**

Le 9 août 2024, Ahmad Bin Quasem montre sa photo vieille de huit ans, avant son arrestation.

© INDRANIL MUKHERJEE/AFP

BANGLADESH**La Maison des miroirs**

Un irrépressible mouvement de contestation mené par des étudiants a renversé, le 5 août, la Première ministre Sheikh Hasina. La chute de cette autocrate, au pouvoir depuis 2009, a permis d'ouvrir des geôles secrètes et de libérer des prisonniers d'opinion. À l'instar de l'avocat Ahmad Bin Quasem, qui a croupi huit ans dans « la Maison des miroirs », le surnom attribué à cette sinistre prison où les détenus ne croisaient jamais personne.

MEXIQUE**Hors de danger**

Elizabeth, Eustacio, Lucero, Martín et Miguel Ángel peuvent respirer. La justice mexicaine a renoncé aux poursuites contre ces cinq membres de la Colonia Maya dans l'État du Chiapas. L'enquête est abandonnée faute de preuves et peut-être aussi grâce à la pression exercée par les militants d'Amnesty International (lire *La Chronique* n° 449, avril 2024). Tous risquaient une condamnation pénale pour s'être opposés pacifiquement à la construction de lotissements dans une zone de montagne protégée.

ARGENTINE**Reconnaissance d'un crime**

Première historique : des violences subies par des femmes transgenres ont été reconnues comme un crime contre l'humanité. En Argentine, lors du procès dit « des brigades », le tribunal a condamné en mars dernier à la réclusion à perpétuité dix anciens responsables de la dictature militaire (1976-1983). Ils étaient accusés d'actes de torture, d'abus sexuels aggravés et de réduction à la servitude. La Cour a établi que, parmi les 610 plaignants, huit avaient été ciblés en raison de leur transidentité.

AUSTRALIE - XIX^e SIÈCLE

La dernière Aborigène de Tasmanie

17 février 1836 : le *Beagle* vient d'appareiller. À son bord, Darwin quitte la Tasmanie, une île méridionale de l'Australie. Le port de Hobart se distingue encore à l'horizon quand, déjà, la plume du naturaliste couche les détails d'un ethnocide, dont l'origine se trouve dans « *la conduite infâme de compatriotes anglais* ». C'est d'ailleurs lors de cette étape de son tour du monde que le naturaliste élaborera sa théorie de l'évolution des espèces.

Les Aborigènes peuplant la Tasmanie ne sont plus que 300. On en comptait 6 000 en 1803, lorsque le premier colon britannique y posa le pied. En cause, l'introduction de maladies infectieuses et, surtout, trente ans de Guerre noire. Une guerre jamais déclarée de colons et de bagnards évadés menée contre les autochtones. Une guerre de viols, de massacres et de pillages. En témoigne la vie de Truganini. À 18 ans, cette fille d'un chef de tribu a déjà perdu sa mère tuée par des baleiniers, son oncle abattu par des soldats, ses deux sœurs enlevées par des marchands d'esclaves et son fiancé assassiné alors qu'il la défendait contre des violeurs. Un an avant le passage de Darwin, une politique de ségrégation raciale

est instaurée en Tasmanie par l'autorité coloniale au prétexte de la « protection » des Aborigènes. La plupart d'entre eux, dont Truganini, sont déplacés sur l'île Flinders, un lieu de désolation où beaucoup périront. En 1841, elle se rebelle avec d'autres survivants de ce camp de la mort. Mais leur guérilla se solde par plusieurs pendaisons, et le maintien de la déportation à Flinders. Les 46 Aborigènes encore en vie sont transférés en 1856 dans un nouvel établissement, Oyster Coyve, au sud de Hobart. Truganini se marie alors avec un chef de tribu, de vingt ans son cadet, William Lanney, connu sous le nom de roi Billy. Pour un temps, elle retrouve son territoire et ses activités telles que la pêche aux coquillages et la chasse dans le bush. Lorsque le roi Billy décède du choléra, treize ans plus tard, Truganini est la dernière Aborigène. Un indécent combat pour la dépouille du roi oppose le Collège royal des chirurgiens d'Angleterre et la Société royale de Tasmanie. Les uns s'emparent de son crâne, les autres de ses membres, pour de scabreuses analyses scientifiques, ce qui terrorise



© TASMANIAN ARCHIVES

« Partout où l'Européen porte ses pas, la mort semble poursuivre les indigènes »

— Charles Darwin

Truganini, qui achève sa vie dans la hantise d'un même destin. Sur son lit de mort, en 1876, à l'âge de 64 ans, elle conjure : « *Ne les laissez pas me couper en morceaux.* »

Bien que normalement enterrée, sa dépouille ne sera pas pour autant respectée. Exhumé deux ans après ses funérailles, son squelette nettoyé sera exposé au musée de Hobart avec la sinistre mention : « *Truganini, dernière Aborigène de Tasmanie.* » Jusqu'à ce qu'en 1947, il en soit retiré pour recevoir enfin une sépulture digne d'un être humain.

DATES CLÉS UN SIÈCLE D'ETHNOCIDE

1803 Début de la colonisation anglaise de la Tasmanie.	VERS 1812 Naissance de Truganini.	1835 Déportation des Aborigènes sur l'île Flinders.	1847 Transfert des 47 Aborigènes survivants à Oyster Coyve.	1876 Décès de Truganini.
1803-1833 Guerre noire.				



SŒURS IN POWER

LA NOUVELLE SAISON DE NOTRE PODCAST

WE MADE IT

Elles rebattent les cartes d'un système patriarcal ancré depuis des millénaires. Le combat est long. Mais, elles sont puissantes.



Épisode 1 : « Sans oui, c'est non ! »
Épisode 2 : « Reines Afghanes »
Épisode 3 : « Sale p*** : la haine 2.0 »

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





TAÏWAN

Chiou Ho-Shun

Il n'a jamais cessé de clamer son innocence. Chiou Ho-Shun a été condamné à mort à l'issue d'un procès inique et d'aveux extorqués sous la torture, pour deux crimes distincts commis en 1987 à Taïwan. Aucune preuve matérielle n'a été présentée au tribunal. Voilà plus de trente ans qu'il croupit dans le couloir de la mort. Tous ses recours étant épuisés, il peut être exécuté à tout moment.

Illustration d'Elsa Dupont